

actu **vérités**

Le Lignon classé comme un monument

Le Conseil d'Etat en a décidé ainsi, la cité du Lignon est reconnue de haute qualité architecturale et urbanistique. Et, à ce titre, elle doit être préservée. Quelles en seront les conséquences, y compris financières ? Notre dossier.



Photo: jkphoto.ch

GEO

Un nouveau monde: la Terre

Édition spéciale

Le Lignon: Un monument plein de vie
Cahier central détachable

Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

M. Yvan Rochat

M. Jean-Claude Stevan

Mme Alessandra Roversi

Mme Valérie Walther-Palli

M. Serge Guertchakoff

Pour tout contact :

Tél.: 022 306 06 20

Fax: 022 306 06 21

e-mail:

communication@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél.: 022 306 06 06

Fax: 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet: www.vernier.ch

Prochain numéro:

Budget 2010

Délai rédactionnel: 23 nov. 2009

Parution: 16 décembre 2009

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



Atelier Roberto Tillmann

P. 12

1^{ère} Thermographie du canton

Des images infrarouges prises par hélicoptère permettent de visualiser les déperditions thermiques des bâtiments. Meyrin et Vernier sont les premières villes périurbaines à avoir cartographié la situation sur leur territoire.



Dominique Marquis

P. 13

L'atelier café-téria

Fruit de la collaboration entre le service de la jeunesse et de l'emploi de Vernier et la direction générale du cycle d'orientation, cet espace accueillera tout au long de l'année des stages de longue durée.



DR

P. 24

Les marais verniolans

Situés à Mategnin, les marais des Crêts et des Fontaines font partie d'une réserve naturelle gérée par Pro Natura Genève qui vient de terminer les travaux de renaturation du site.



LDD

P. 38

Jeunesse & Co

Ou l'envie d'un groupe de jeunes de se mettre au service d'un «vivre ensemble» agréable dans leur quartier, les Avanchets.



P. 41

www.vernierbondyblog.ch

Une plateforme multimédia et participative pour informer et amener la citoyenne et le citoyen au cœur du processus journalistique.

Le Lignon classé comme un monument

L'architecture de la cité du Lignon ne pourra plus beaucoup évoluer, ainsi en a décidé le gouvernement cantonal. Pour autant, l'isolation des façades sera prochainement améliorée.

Le 13 mai dernier, le Conseil d'Etat prenait un arrêté approuvant le plan de site portant sur la cité du Lignon. Qu'est-ce qu'un plan de site et que signifie cette mesure pour le Lignon ? «Le plan de site est un outil de protection très intéressant, plus souple que le classement. Il permet le maintien de bâtiments et d'ensembles à l'intérieur de périmètres de protection. Le premier plan de site adopté à Genève est celui de la Rade en 1978», indique Sabine Nemeč-Piguet, directrice générale de l'Office du patrimoine et des sites (au sein du Département cantonal des constructions et des technologies de l'information). «Cela permet d'inclure l'environnement, donc aussi la végétation, et de prévoir les aménagements futurs.»

Pour mieux comprendre encore sa signification, il suffit de lire l'article 1

du règlement de plan de site: «Le présent plan de site a pour but d'assurer la protection de l'ensemble du site du Lignon pour ses qualités urbanistiques, architecturales, paysagères et naturelles. Il a également pour objectif d'assurer la protection des différents milieux naturels, des cours d'eau, de leurs berges et de leur environnement immédiat ainsi que d'encourager des mesures de requalifications naturelles (...). Afin de préserver les qualités du site du Lignon, la construction de nouveaux bâtiments de logements n'est pas autorisée. Cependant, les équipements de quartier existants pourront être adaptés et complétés pour des activités publiques conformément aux objectifs du plan directeur communal.» Voilà dans les grandes lignes le cadre.

Avant de revenir plus en détail sur les conséquences concrètes du plan de

site, abordons ce qui a été à l'origine de ce processus de protection. «L'élément déclencheur remonte à 2002, date à laquelle il y a eu des demandes d'autorisation pour transformer des studios en duplex. Pour pouvoir se prononcer, le Département a souhaité se renseigner. Il a mené une étude approfondie qui a permis de créer un cahier des charges destiné aux prochaines interventions. Mais cet outil s'est révélé inadéquat», détaille Mme Nemeč-Piguet.

L'élément déclencheur

Dans un premier temps, Patrimoine suisse avait demandé au Conseil d'Etat une mesure de protection. Un classement pur et simple de la cité a été envisagé, mais le Comité Central du Lignon (lequel regroupe les différents propriétaires) et la commune de Vernier s'y sont opposés.

Pourquoi protéger cette cité ? Edifiée entre octobre 1963 et 1971, elle étonne par son allure audacieuse. «Sa singularité réside moins dans le concept urbanistique que dans son échelle et sa formalisation, qui offrent une réponse nouvelle à l'urbanisation extensive fondée sur une grille orthogonale», peut-on lire dans l'ouvrage publié par la Direction du patrimoine et des sites en 1999 («L'architecture à Genève 1919-1975»; Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière et Michel Nemeč; 1999; Payot). «Avec les cités de Meyrin et d'Onex, le Lignon illustre de manière exemplaire une conception du développement urbain et de la



Photo: jkphoto.ch

politique du logement à Genève, qui a dû répondre à une croissance démographique galopante.» Rappelons que la cité a été dessinée par Georges Addor, un architecte réputé qui avait également réalisé l'ensemble résidentiel de Budé en 1958.

Inquiétudes des locataires

Préserver l'unité d'une cité remarquable, soit. Reste que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants y vivent. Combien ? Ce chiffre évolue, en constante baisse depuis quarante ans. On assiste à un processus de décohabitation assez fort. Entre 1990 et 2005, la population a chuté de près de 950 habitants pour arriver à moins de 5'500. Or, lors de sa conception, les autorités cantonales espéraient que cette nouvelle cité permettrait d'absorber l'équivalent de l'augmentation de la population que Genève enregistra entre 1962 et 1963, soit 9'780 habitants). Dans la réalité, ils seront au maximum 8'800, pour ensuite baisser avec le vieillissement de la population et le départ des enfants devenus adultes.

Que pensent donc ces résidents du Lignon du plan de site ? «Nous sommes contents qu'il existe un règlement pour garder un plan d'ensemble, une certaine unité. Il y a certaines choses que l'on demande depuis des années. D'un autre côté, ce plan nous inquiète. Nous ne souhaitons pas que la cité devienne un musée. Il y a de nombreux problèmes à résoudre. Nous savons qu'il faudra impérativement changer la majeure partie des fenêtres, lesquelles sont mal isolées. Idem avec l'isolation des galeries et de la dalle du 1^{er} étage. Quant la bise souffle, il fait 12 degrés au 1^{er} étage. Nous ne savons pas non plus si nous pourrions changer ou non les portes à l'intérieur des immeubles, quand bien même certaines ferment mal», nous confie Roland Moret, un des fondateurs de l'Association des locataires et Gisèle Zannone, présidente de cette même association.

Ces problèmes sont connus des propriétaires. Jean-Pierre Garnier, président du Comité Central du Lignon (CCL), se veut rassurant: «L'intérieur des appartements et des immeubles n'est pas concernés par le plan de site. Il sera toujours possible de changer les portes intérieures, par exemple. La seule contrainte est liée aux normes de sécurité. Les stores en tissu, par exemple, devraient être tous de couleur jaune. Cela a été intégré dans le plan de site. Quant aux paraboles, elles sont interdites. Les régies devraient les enlever.»



Prototypage de fenêtre

Pour mieux appréhender la situation actuelle, il faut revenir au début du processus. «Nous avons établi un projet de plan de site qui a été transmis aux propriétaires en août 2004. Nous avons eu des réactions assez déterminées de la part de la commune et du CCL. Certaines implications du plan leur causeraient des soucis, d'où la mise sur pied d'un groupe de travail en novembre 2005. Ce groupe comprenait des représentants de la commune, du CCL, des deux églises, du centre commercial, de l'Office du patrimoine et des sites, et de la commission des monuments, des sites et de la nature.

Elle a siégé à sept reprises entre 2006 et début 2007. Le plan a été corrigé à plusieurs reprises, puis mis à l'enquête publique au printemps 2008, avant d'être adopté par le Conseil d'Etat en mai dernier», résume Sabine Nemeç-Piguet.

«L'Etat s'est engagé à faciliter la réalisation d'économies d'énergie, notamment par le biais de subventions. Mais vu la taille du Lignon (2'832 appartements, dont 3 villas), nous avons d'emblée dit qu'il fallait trouver une solution viable économiquement parlant. Trois critères étaient déterminants: respecter les qualités architecturales de l'ensemble, améliorer l'isolation des façades et trouver des solutions qui correspondent au prix du marché.»

Comme le respect de l'image d'ensemble est un critère important, il a été décidé de mener une étude pour définir un prototype d'enveloppe (fenêtre et creux-coeur) répondant à tout ces paramètres. Un cahier des charges a été établi et un mandat confié à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, et plus particulièrement au professeur Franz Graf, lequel a débuté en 2008. Deux appartements témoins ont été retenus et observés. Il y a eu une analyse très poussée de l'état de la construction. Un diagnostic a été établi. L'Université de Genève a participé aux mesures permettant de connaître la consommation énergétique. «Cette phase est achevée. Elle a permis de définir plusieurs types d'interventions possibles, chaque fois chiffrées, suite à un appel d'offres auprès d'entreprises», explique Mme Nemeç-Piguet. Les propriétaires ont retenu deux des quatre variantes et un second appel d'offres a été lancé pour la réalisation de prototypes, lesquels devront être installés début 2010. Des mesures seront effectuées, puis un prototype sera retenu. Après quoi chaque propriétaire pourra se lancer. D'après Jean-Pierre Garnier, il en coûtera environ 80'000 francs



Photos: jkphoto.ch

par allées pour changer uniquement les fenêtres, et environ un million de francs avec les contrecœurs.

Position communale

Si le conseiller administratif Yvan Rochat est le premier à reconnaître qu'il vaut la peine de protéger et valoriser la cité du Lignon, il n'empêche que le plan de site a suscité des interrogations. «Elles trouveront des réponses dans les futures actions à venir», relève le magistrat. Est-ce que cela ne va pas freiner des rénovations ou provoquer des surcoûts ? Des inquiétudes que partagent aussi la commune qui a un certain nombre de projets. Par exemple, il y a le projet d'amélioration de l'avenue du Lignon, lequel devra préalablement être validé par l'Office du patrimoine et des sites. «Il n'y a pas de blocage, mais une attitude d'ouverture au dialogue pour trouver des solutions. Par exemple, nous souhaitons transformer l'intérieur de la salle des fêtes d'ici une dizaine d'années. A cette fin,

nous avons présenté une préétude à cet office. Nous pourrions aussi avoir à retravailler le mail du Lignon et son éclairage. Sans oublier la rénovation de nos bâtiments.» Yvan Rochat se souvient de l'épisode de la rénovation des façades de l'école. «Nous avons eu une autorisation en force puis le Département des constructions est revenu en arrière. Cela a provoqué un surcoût et amoindri l'efficacité énergétique. Ce cas a effrayé un peu tout le monde», admet le conseiller administratif.

Autre interrogation: la cité du Lignon sera-t-elle définitivement figée ? Oui et non. Le projet d'une troisième tour au Lignon, à construire sur le centre commercial, est mort-né. Elle se serait élevée sur vingt étages et aurait fourni 90 logements. «Une telle tour aurait permis de rajeunir la population, voire de diversifier sa composition», regrette l'architecte genevois Dominique Zanghi.

Afin de ne pas porter atteinte à l'organisation du site, une très légère densification a été autorisée sur le principe: la réalisation d'un étage supplémentaire sur rez-de-chaussée au-dessus du centre commercial. Par ailleurs, sur une aire située derrière les églises une nouvelle construction comportant au maximum trois niveaux habitables (correspondant à R+2) et destinée à des activités publiques pourra être autorisée.

Quant aux problèmes de couleur des façades ou de paraboles, Yvan Rochat insiste: «Il faut arrêter d'embêter les gens sur l'aspect des façades. Ce qui nuit vraiment à la qualité de vie, ce sont les problèmes d'entretien des immeubles, de propreté, etc. Je préfère que l'on consacre davantage d'énergie à rendre les sols des allées moins glissant lorsqu'il pleut ou à installer des parkings à vélo.»

Serge Guertchakoff

Communications du Conseil administratif

Au mois d'octobre, le Conseil administratif (CA) a fait parvenir aux médias plusieurs communiqués de presse relatifs à d'importantes décisions et actions entreprises. En voici un résumé.

Le Conseil administratif de Vernier irrité par le manque de transparence et de planification du canton en matière d'aménagement du territoire

Le canton de Genève souhaite déclasser les zones résidentielles à faible densité du « Signal » (numéro de plan 29512), de la « Route de Montfleury » (numéro de plan 29752) et de « Crotte-au-Loup » (numéro de plan 29730) en zones de développement industriel et artisanal.



Le plan directeur est disponible sur: www.vernier.ch/fr/territoire/plandirecteur

Ces trois procédures d'enquêtes publiques ont été lancées sans aucune concertation préalable avec les autorités communales et les habitants. Le Conseil administratif de Vernier estime que les choix du Conseil d'Etat révèlent d'importantes lacunes en termes de planification, d'organisation du territoire et de mobilité. Ainsi, ces projets sont en contradiction avec le Plan Directeur Communal que le Conseil d'Etat a lui-même accepté en 2007. [...]

Ces déclassements montrent également que le canton s'obstine à vouloir créer sur la commune de Vernier, et contre son gré, des espaces propices à recevoir les entreprises de la zone Praille-Acacias-Vernets (PAV). [...]

Les autorités verniolanes expriment leur insatisfaction à l'égard de l'attitude du Conseil d'Etat et de ses décisions. Elles demandent au canton de gèler

ces enquêtes publiques et de conduire des études d'impact plus détaillées ainsi qu'une réflexion approfondie sur la possibilité de déclassements ailleurs que sur la commune de Vernier. Le CA de Vernier réclame également une communication plus transparente du canton et une véritable collaboration dans une volonté de concertation avec les autorités communales et les habitants.

Le Conseil administratif de Vernier présente son projet de budget 2010

Le Conseil administratif (CA) de Vernier a présenté son projet de budget 2010. Les autorités verniolanes ont souhaité garder un budget sain et équilibré tout en maintenant des prestations de qualité pour la population et en contribuant à soutenir la reprise de l'économie cantonale et communale. [...]

Les points forts de ce budget :

- Le budget 2010 s'est élaboré dans le contexte d'une violente contraction économique dont l'impact exact sur les finances communales est difficile à évaluer. [D'importantes réformes cantonales élaborées en 2009 ont eu des impacts sur les finances communales, certains positifs (péréquation), d'autres négatifs (réforme cantonale sur l'imposition des personnes physiques).] [...]
- Des postes seront créés dans plusieurs services afin d'assurer des prestations de qualité, notamment au niveau de l'état civil, de la sécurité, des espaces verts, des sports, de la petite enfance, de la jeunesse et de l'emploi et de l'action sociale. Ces postes répondent à la multiplication des tâches dévolues à certains de ces services, à l'accroissement continu de la population verniolane mais aussi à

l'augmentation des besoins croissants de notre population dans ces domaines clés.

- Les investissements sont nettement supérieurs aux années précédentes. [...] Cette manière de faire devrait déployer assez rapidement des effets bénéfiques sur les acteurs économiques du canton et permettre ainsi un sauvetage retour sur ces dépenses d'investissements. Ces dépenses serviront à continuer à doter la commune des infrastructures publiques nécessaires à son développement telles qu'aménagement ou réhabilitation de maisons de quartier, installations sportives modernisées, réalisation d'une nouvelle structure pour la petite enfance, travaux d'entretien et d'aménagements du réseau routier et en faveur de la mobilité douce.

Nous reviendrons plus en détail sur le budget 2010 dans l'édition de décembre d'Actualités Vernier.

Le Conseil administratif de Vernier interdit les affiches du comité d'initiative « anti-minarets » sur son territoire

[...] Ces affiches enfreignent la loi genevoise sur les procédés de réclamation, dénigrent la communauté musulmane et l'esprit de solidarité, de respect et de diversité dont font preuve les verniolans depuis de nombreuses années.

Le CA base notamment sa décision sur la loi genevoise sur les procédés de réclamation. [...] Le CA a par ailleurs procédé à une pesée des intérêts en considérant notamment les droits fondamentaux que sont la liberté

d'expression et d'information mais aussi l'obligation par les collectivités de non discrimination.

L'interdiction de l'affichage sur territoire verniolan n'empêchera ni le débat public ni la diffusion de cette image dans d'autres médias. Les autorités communales ne souhaitent pas prêter leur concours à une telle publicité en mettant à disposition une partie du domaine public, ce qui pourrait laisser croire qu'elles tolèrent ou cautionnent les opinions véhiculées par cette image.

En prononçant cette interdiction, le CA verniolan veut souligner son attachement à la coexistence pacifique de l'ensemble de sa population sur son territoire, et rappeler l'importance des valeurs de solidarité et d'intégration.

L'intégralité des textes sont disponibles sur www.vernier.ch/actualites

Conseil administratif > séances du 22 septembre au 20 octobre

Petite enfance

Le label « Fourchette verte des tous petits » a été attribué à l'EVE des Libellules, l'une des institutions de la petite enfance de la commune. Ce label de qualité a été créé en 1993 à l'intention des restaurateurs genevois, par le Département de l'action sociale et de la santé de Genève. Tous les cantons romands et le Tessin en sont membres.



La Fourchette verte des tout-petits, c'est :

- proposer des menus et des collations variés, sains et équilibrés,
 - offrir un environnement sain en respectant la législation concernant l'hygiène et en instaurant le tri des déchets.
- Pour en savoir plus : www.fourchetteverte.ch

Ecoles enfantines et primaires

Ecole de Balaxert : annonce d'une subvention de CHF 109'000.- pour le chauffage au bois de l'école de Balaxert.

Plans d'aménagements - PLQ

Plan de site Route de Meyrin : demande de l'Association genevoise du Coin de Terre du canton de relancer le projet de plan de site pour les parcelles du Coin de Terre sises le long de la route de Meyrin. Le Conseil administratif décide d'apporter son soutien à cette démarche.

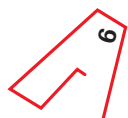
Autorisations de construire

Autorisations délivrées

DD 103'131 : Fondation Emile Dupont – Transformation et rénovation d'immeubles – Réhabilitation des appartements et des communs – Création d'espaces de vie – Installation de capteurs solaires en toiture - Avenue des Libellules 2 à 16. Préavis favorable.

DD 103'132 : Fondation Emile Dupont – Construction de locaux d'activités, artisanales, commerciales et sociales – Aménagement d'espaces de jeux et d'un AGORESPACE – Modification du parking extérieur – Avenue des Libellules 2 bis à 16 bis. Préavis favorable. Il conviendra toutefois d'adapter la signalisation du parking extérieur en fonction de la nouvelle configuration.

APA 31'804 : Commune de Vernier – Réaménagement d'une déchetterie – Route de Peney - via de Coisson.



Conseil municipal > séance du 13 octobre

Les familles à petits budgets au cœur des débats

Il est assez rare qu'un sujet débattu dans une commission y retourne après être passé par le Conseil municipal. Ce fut pourtant le cas avec la motion « Aide aux familles et à la jeunesse de Vernier ».

Déposée en octobre 2008, la motion socialiste visait à donner un coup de main financier aux familles verniolannes en difficulté. Cette aide était particulièrement destinée pour des achats scolaires ou des activités sportives partant du constat que de plus en plus de personnes ont de la peine à boucler leurs fins de mois. Débattu

et repatiné en commission sociale, jeunesse et petite enfance, le sujet revenait en ce frais mardi d'octobre au Conseil municipal. Concrètement, les élus devaient accepter, ou non, la possibilité de verser un chèque de 50 francs par enfant de Vernier pour l'aider dans ces différents domaines.

Aides existantes

Pour l'écologiste Otto Caduff l'initiative est bonne mais le texte « manque de précision ». « Il existe déjà des aides pour les défavorisés », explique l'UDC Mikaël Meyer. Il trouve en outre que 50 francs est « ridicule ». Son parti annonce qu'il refusera cette motion. Pour le MCG, Valérie Cuenca estime que « pratiquer l'arrosage n'est pas une solution ». L'élue imagine qu'il conviendrait d'aider « ceux qui en ont vraiment besoin ».

Le libéral Pierre Ronget abonde dans le même sens. « Ce texte doit retourner en commission, estime-t-il. Il permettra aussi de mieux calculer les dépenses nécessaires à la mise en place de ce programme ». Josette Monnier, PDC, trouve également que « 50 francs pour tout le monde ne responsabilise pas les gens. Il faut mieux cibler ».

Engager un assistant social

Eric Dubath, de l'Alliance de gauche, trouve que le budget total prévu pour cette opération permettrait d'engager un assistant social pour encadrer les personnes défavorisées. Les Verts annoncent alors qu'ils souhaitent que cette motion retourne en commission. « C'est la quadrature du cercle, rétorque le socialiste Denis Chiaradonna. Aider les familles dans le besoin paraît évident. Tant pis si l'on doit en refaire la démonstration en commission ».

Ruth Kaelin, UDC, propose que si l'objet est rediscuté « il faut réfléchir aux investissements. Calculer quel en serait la charge pour les contribuables ». Selon elle, « étant donné qu'à Vernier nous avons certainement une moitié des gens qui ne payent pas d'impôts, je propose un impôt minimum de solidarité où tout le monde participe, où tout le monde est solidaire des services rendus par les services publics et que tout le monde paye au minimum un impôt de 50 francs », ceci afin de financer la proposition. Le Vert Otto Caduff d'ajouter : « Ces 50 francs doivent être versés sur demande, comme cela se fait pour l'aide à l'achat des vélos électriques ».

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 15 décembre 2009 à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

Le socialiste Delfino Boti-Kiese espère qu'en commission « nous pourrions mieux détailler tout cela ».

Les revenus les plus bas

Le Conseiller administratif Thierry Apothéloz prend alors la parole. « De deux choses l'une, dit-il. Soit, et c'est le postulat de base, on donne un coup de main après avoir traité la demande. Soit on instaure un système qui ressemble aux allocations familiales et tout le monde en profite ». Pour le magistrat socialiste, le premier système est sans doute plus juste, mais plus coûteux puisqu'il implique des personnes pour traiter les dossiers. « Sur le montant de 50 francs, je précise que cette somme n'est pas ridicule pour aider des familles où chaque franc compte, ajoute-t-il. Je rappelle aussi que les habitants de Vernier ont le salaire moyen le plus bas du canton ».

Au moment du vote, à une écrasante majorité, les conseillers municipaux décident de renvoyer cette motion à la commission sociale. Affaire à suivre.

Didier Tischler

Combien gagnent les élus ?

Si les 37 élus du Conseil municipal de Vernier sont tous bénévoles, ils sont néanmoins défrayés. Inscrit au budget 2010, le montant total de ces défraiements se monte à CHF 273'000.- Il se répartit comme suit :

a) Les conseillers municipaux reçoivent, pour chaque séance du Conseil municipal à laquelle ils assistent, une indemnité de CHF 150.- Celle-ci s'élève à CHF 200.- pour le Président et pour le Secrétaire du Conseil municipal ;

b) Les conseillers municipaux reçoivent, en fonction de la durée effec-

tive des séances du Bureau ou de commissions auxquelles ils assistent, une indemnité horaire de CHF 60.-. Celle-ci s'élève à CHF 80.- pour le Président du Bureau, les Présidents de commissions et pour les rapporteurs. Pour la commission des naturalisations, les commissaires touchent une indemnité supplémentaire de CHF 120.- par dossier étudié ;

c) Les conseillers municipaux reçoivent, pour chaque séance de préparation du Conseil municipal à laquelle ils assistent, une indemnité de CHF 60.-

D.T.

Municipal en bref

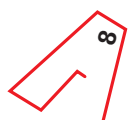
- Les élus ont voté un crédit de CHF 625'000.- destiné à la modernisation de l'établissement horticole et la construction d'une nouvelle serre.
- Ils ont également voté un crédit de CHF 1'325'000.- pour l'aménagement, la sécurisation et la mise aux normes des places de jeux communales.
- Les conseillers municipaux ont encore accepté un crédit de CHF 190'000.- pour réaménager les vestiaires du tennis d'Aire.
- Le Conseil administratif souhaitait renouveler les véhicules de service pour quelque CHF 290'000.- Ce sujet sera étudié par la commission du génie civil.
- La motion intitulée « N'attendons pas un nouvel accident pour réagir », visant à améliorer les conditions de circulation route de Peney, a été envoyée en commission de la mobilité. D.T.

Prochains rendez-vous citoyens

Le « rendez-vous citoyen » du Bureau du Conseil municipal aura lieu **lundi 7 décembre** de 20h à 21h.

Le maire vous reçoit sans rendez-vous : **samedi 19 décembre** de 9h à 12h.

Venez poser vos questions à la mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier bus n° 6 et 19 - arrêt Vernier-Ecole



Zoom sur...

Jean-Luc Ardite
Conseiller municipal,
membre d'À gauche toute



Photo: Magali Girardin

Avez-vous une passion, un hobby?

Oui, plein. Pour les passions, hormis la politique, c'est sans conteste l'informatique. Pour les hobbies, c'est plus compliqué car il ne me reste que peu de temps à consacrer à mes hobbies étant très pris par mes responsabilités politiques en tant que président du Parti du Travail genevois et conseiller municipal. Mais le seul qui me soit indispensable ce sont les grandes balades au bord du Rhône. Cela me permet de me ressourcer.

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

Les très bons moments passés dans mon quartier avec tous mes amis, les longues parties de foot, les parties de cache-cache. La mixité sociale et les différentes cultures qui la composent font du Lignon un quartier riche en découvertes humaines.

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré ?

Il est très difficile de répondre à cette question car j'ai écouté tous les styles musicaux (du rap, de la chanson française, du classique, du rock, de la salsa, de la pop), mais s'il fallait vraiment n'en choisir qu'un je choisirais la musique électronique, car j'ai pas mal d'amis disc-jockeys.

Avez-vous un rêve pour Vernier ? Si oui, lequel ?

Plusieurs même, mais le premier d'entre eux est sans aucun doute l'emploi. Trop de personnes dans notre commune sont sans emploi. Un effort doit être fait pour que ces personnes puissent retrouver un emploi, soit par une incitation auprès des entreprises de la commune, soit par une aide aux personnes qui souhaitent devenir indépendantes. Le rêve suivant est en temps que «Cité de l'énergie».

Je rêve que toutes les habitations de cette commune soient pourvues de capteurs solaires.

Quel est votre plat préféré ?

Mon plat préféré est le gigot d'agneau accompagné d'une purée de pomme de terre et de petits légumes. Un plat qui pour moi se mange sans fin.

Quelle est la personne ou la personnalité qui vous a le plus marqué ?

Il est impossible pour moi de ne choisir qu'une personne car sans aucun doute ce sont mes parents qui m'ont le plus marqué. Pour la personnalité, je choisirais Karl Marx, car c'est celui qui a expliqué le mieux les méfaits du capitalisme, et les souffrances qu'ils engendrent aux travailleurs et aux ressources naturelles de ce monde.

Propos recueillis par S.G.

Les élus verniolans au Grand Conseil

Le 11 octobre a eu lieu l'élection du Grand Conseil, l'organe législatif du canton. L'activité essentielle du Grand Conseil consiste à légiférer. Les 100 députés peuvent présenter des projets

de lois, qui sont généralement renvoyés en commission pour étude, à moins qu'il y ait décision immédiate pour les refuser ou pour les adopter séance tenante.

A Vernier, 14'101 électeurs sont inscrits et 5'013 personnes ont participé, cela représente un taux de participation de 35,55 %, soit un peu en dessous du taux cantonal de 39,66 %.

La candidate et les candidats verniolans élus :



Antoine BERTSCHY
UDC
39 ans
Les Avanchets



Thierry CERUTTI
MCG
39 ans
Vernier-Village



Alain CHARBONNIER
PS
48 ans
Châtelaine-Balexert

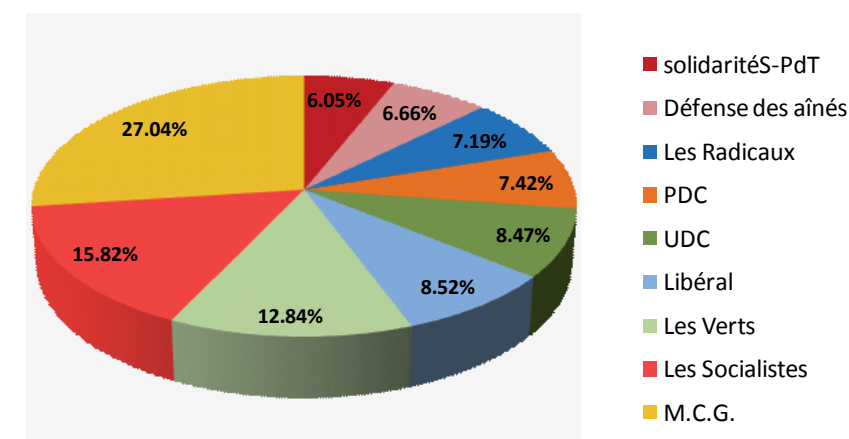


Frédéric HOHL
Radicaux
46 ans
Cointrin-Balexert

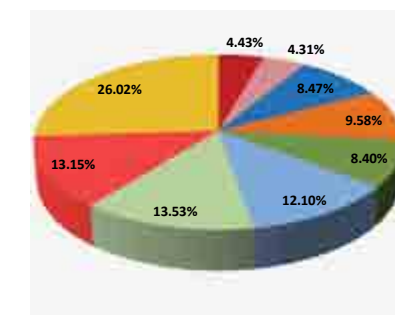


Christina MEISSNER
UDC
50 ans
Vernier-Village

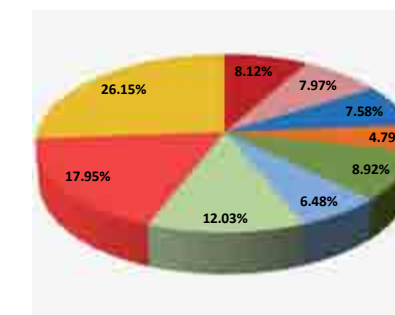
Répartition des suffrages par parti pour la commune de Vernier, soit 4 locaux de vote : Vernier-village, Châtelaine, Le Lignon et Les Avanchets



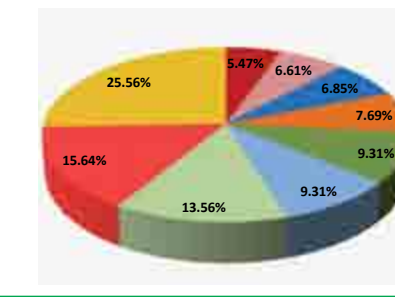
Vernier-village



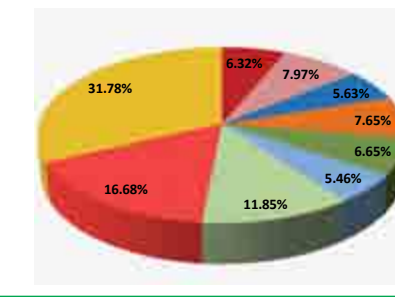
Châtelaine



Le Lignon



Les Avanchets



Plus d'infos : www.ge.ch/grandconseil/index.asp

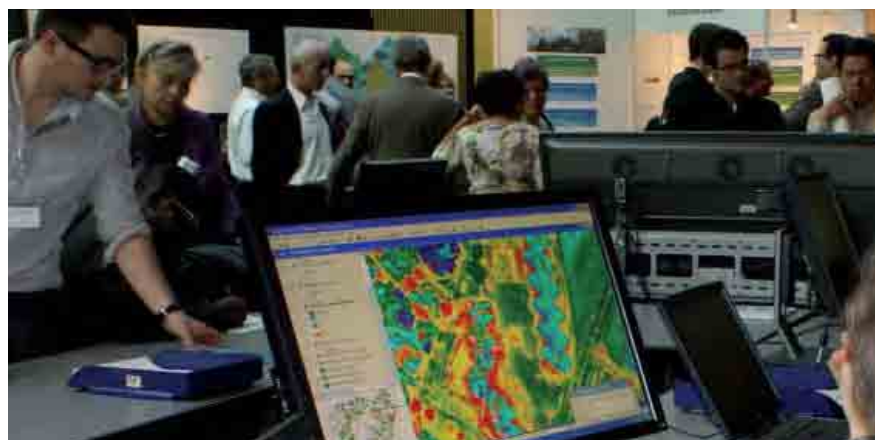
Première thermographie cantonale présentée par Vernier et Meyrin

Ces images infrarouges prises par hélicoptère au début 2009 permettent de visualiser les déperditions thermiques des bâtiments sur le territoire des deux communes.

Les résultats présentés mi-octobre au Forum de Meyrin à un large public et ensuite grâce à un écran tactile à la Mairie de Vernier jusqu'à la fin du mois d'octobre ont permis de sensibiliser la population à la problématique de la gestion thermique des bâtiments, de planifier des interventions et de décider les travaux adéquats pour assainir le parc immobilier.

La thermographie aérienne, largement répandue en France depuis quelques années, reste assez innovante en Suisse. Après Neuchâtel, première ville suisse à s'être lancée dans une opération de ce genre, Meyrin et Vernier sont les premières villes périurbaines à avoir cartographié la situation thermique sur leur territoire.

Les autorités de Meyrin et Vernier ont invité les régies, des architectes, les entreprises et les habitants à découvrir



Dans l'espace « info énergie » les partenaires ont fourni des conseils en isolation, des informations sur les subventions disponibles et les mesures d'accompagnement.

Photos: Atelier Roberto Tillmann

ces images. Un espace « info énergie » avait été également mis sur pied avec les partenaires tels que la Fondation Européenne pour le Développement Durable des Régions (FEDRE), les SIG et le service de l'énergie du canton (SCANE) pour fournir aux personnes intéressées des informations complètes et personnalisées sur l'assainissement des constructions.

Vernier et Meyrin espèrent que cette exposition et les nombreuses informa-

tions mises à disposition ont permis d'inciter d'avantage de comportements basés sur des critères objectifs auprès des propriétaires de bâtiment. Les deux communes ont par ailleurs déjà identifié des problématiques particulières à leur parc immobilier et se sont engagées à poursuivre leurs efforts dans le domaine de l'assainissement et l'isolation des bâtiments communaux. A Vernier, l'isolation du toit et de l'enveloppe de nombreux bâtiments a déjà été optimisée et d'autres sont encore en projet de rénovation, notamment l'école des Ranches et la Mairie.

« Cette initiative fait partie d'une démarche globale et ambitieuse d'amélioration de la gestion de l'énergie à Vernier qui nous vaut d'être labélisée Cité de l'énergie depuis 2004 » a rappelé Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'énergie. Il a par ailleurs souligné l'importance d'une volonté politique affirmée et alignée entre communes, cantons et confédération pour progresser vers une politique énergétique durable.

A.R.

Informations et demandes spécifiques:
service de l'énergie: 022 306 07 50
ou www.vernier.ch/citedelenergie



Les cartes présentées permettaient de visualiser suivant un code couleur les constructions et bâtiments peu performants thermiquement.

« L'atelier cafétéria » veut favoriser l'accès à l'emploi pour les jeunes

Un nouvel atelier d'insertion du Service de la jeunesse et de l'emploi (SJE) de Vernier a vu le jour à la cafétéria de la direction générale du cycle d'orientation (DGCO) établie au cycle des Cou-driers. Ce service de l'Etat en charge de superviser les vingt collèges du canton de Genève met à disposition de ses collaborateurs une petite cafétéria dont la gestion a dû être revue suite à de nouvelles normes sur l'emploi des personnes et la contractualisation des prestations. La DGCO a alors décidé de faire appel au SJE pour reprendre l'exploitation du lieu afin d'offrir un espace de travail à des jeunes en processus d'insertion professionnelle.

Depuis la rentrée, deux jeunes travaillent sous la supervision d'un professionnel de la restauration et des conseillères en insertion du SJE. Ces jeunes qui ont connu quelques « galères » ne sont pas parvenus à s'insérer dans le marché de l'emploi.

Katia Peccoud, responsable du SJE explique l'objectif de ce projet pilote d'insertion : « Le but est de mettre les jeunes en situation de travail dans un atelier où l'activité principale n'est pas forcément liée à leur projet de formation professionnelle. En l'occurrence, l'un des deux jeunes actuellement dans le programme souhaitait devenir cuisinier mais il a laissé tomber son apprentissage et cet atelier lui permet de se remettre en selle. Quel que soit l'objectif professionnel à long terme, dans la restauration ou non, ce travail permet aux jeunes de développer leurs compétences personnelles, professionnelles et relationnelles : contact avec la clientèle, respect des horaires, gestion du stress par exemple. Et surtout, nous souhaitons que ce job, même



Christophe et Keysha, les deux premiers stagiaires entourent Carmine, un professionnel de la restauration qui guide leurs gestes d'apprentis-cuisiniers - photo: Delphine Maréchal

temporaire, leur redonne confiance et les aide à formuler avec l'aide de nos conseillères un projet de formation.»

Le SJE de Vernier a déjà mis en place de nombreux dispositifs d'aide à l'emploi tels que : aide à la rédaction de curriculum vitae et lettres de motivation, entraînement à passer des entretiens d'embauche, stages en entreprise et chantiers d'utilité collective.

« Cette cafétéria est notre premier atelier permanent où nous pouvons insérer plusieurs jeunes durant l'année pour une durée de plusieurs mois jusqu'à six mois maximum » explique Katia. Une première évaluation de l'impact de ce nouveau dispositif sera faite en mars 2010.

Charles Beer, Conseiller d'Etat en charge du Département de l'instruction publique a souligné lors de l'inauguration que cette nouvelle initiative, même si elle apparaît comme modeste par sa taille, représente symboliquement « le soutien déterminé du Département de l'instruction publique à la formation professionnelle, thème fort mis en avant par le DIP pour cette rentrée scolaire ». Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge de la jeunesse et de l'emploi, a pour sa part souligné que cet « atelier cafétéria » est « un bel exemple de collaboration fructueuse entre le canton, la commune et les partenaires externes tels que la Fondation PRO pour un projet en faveur de l'emploi des jeunes ».

A.R.

Nouvelle lumière aux Libellules

Au mois de novembre, les habitant-e-s des Libellules bénéficieront d'une action visant à les aider à consommer mieux et moins d'électricité. Cette initiative de « éco21 », une unité de SIG (Services Industriels de Genève), de la commune de Vernier et de la Fondation HBM Emile Dupont est unique en Suisse et relativement nouvelle en Europe. Guy Wuilleret (GW), directeur de SIG Services et Frédéric Chappuis (FC), responsable du projet pour « éco21 », nous expliquent les grandes lignes cette initiative.

Que va-t-il se passer concrètement aux Libellules?



Frédéric Chappuis, SIG

FC : Du 10 au 13 novembre, tous les soirs de 16h à 20h, des représentants de SIG seront présents au centre de quartier avec des panneaux d'information, des expériences interactives et des stands de démonstration qui permettront aux habitant-e-s d'apprendre des trucs et astuces pour réduire leur consommation d'électricité. Nous voulons aussi que les gens puissent appliquer ces conseils directement chez eux donc du 16 au 28 novembre des conseillers formés par SIG (certains sont des gens du quartier), iront visiter chacun des appartements pour donner des conseils, changer gratuitement toutes les ampoules classiques en ampoules économiques et brancher les appareils électriques sur des multiprises offertes.

Quel sera l'impact pour les habitantes et les habitants?

FC : Les changements de matériel et de comportement pourraient contribuer à diminuer jusqu'à 20% leurs factures d'électricité. Nous allons

mesurer l'énergie dépensée aux Libellules avant le 16 novembre et après le 28 novembre et ensuite à nouveau au printemps prochain pour valider les effets directs et dans le temps de cette action. Grâce au relevé individuel des compteurs nous pourrons voir si cette action aura eu un impact sur les appartements où les conseillers auront donné du matériel et des conseils par rapport aux appartements où ils ne seront pas intervenus.

Comment vous est venue l'idée d'organiser cette action ?

GW : SIG souhaite aider leurs clients à consommer moins et mieux d'une façon globale car c'est dans l'intérêt général. Nous travaillons avec les collectivités publiques, les entreprises et les particuliers pour atteindre cet objectif. Par exemple, avec les entreprises, nous procédons à des analyses de leur système de production industrielle et contribuons à réaliser d'importantes économies énergétiques en optimisant des points critiques des processus. Avec les particuliers, les économies sont plus diffuses mais nous souhaitons principalement sensibiliser les gens. Nous voudrions surtout démontrer l'avantage économique qu'il y a à changer de comportement et de matériel et cela prend tout son sens dans des quartiers moins favorisés.

Pourquoi cette action est originale ?

GW : Nous ne voulons pas juste donner des incitations financières ou simplement offrir des ampoules, mais

nous souhaitons vraiment aller à la rencontre des gens, dialoguer, passer des messages et lancer une véritable initiative de « développement durable ». Ce terme est parfois un peu abstrait mais cette action aux Libellules est un parfait exemple. Elle comporte un aspect environnemental : nous savons tous combien il est important et urgent de réduire notre consommation énergétique aujourd'hui. Ensuite, la dimension économique est présente



Guy Wuilleret, SIG

avec notre volonté d'aider les gens à dépenser moins et mieux. Et enfin, cette initiative a une vraie dimension sociale et de proximité : les conseillers sont des personnes recrutées par le service jeunesse et emploi de la ville de Vernier qui souhaitent s'insérer ou se réinsérer dans le monde professionnel et partager leur intérêt pour le développement durable. Cette combinaison originale rend cette opération unique et nous espérons qu'elle sera bien accueillie par les habitant-e-s que nous nous réjouissons de rencontrer.

Pour plus d'infos : www.eco21.ch

Les services de l'énergie, de la jeunesse et de l'emploi, de l'action sociale et de la communication de la commune de Vernier ont contribué de façon importante à mettre en place ce projet financé par SIG, la commune et la Fondation HBM Emile Dupont. Des entreprises ont également apporté un soutien financier pour une partie de l'initiative : Jean Grunder, Pierre Marchand et Fils Sàrl, André Maréchal et Philippe Maréchal.

Vernier table sur la solidarité avec les enfants

Depuis 2007, les pupitres et chaises des écoles de Vernier ont été progressivement remplacés par du matériel neuf. En effet, le mobilier en place accusait, pour certains, près d'une quarantaine d'années de service et ne respectait pas certaines nouvelles normes (par exemple les chaises doivent désormais avoir cinq pieds pour éviter des balancements intempestifs).

Patrick Conconi, responsable du service des bâtiments (sur la photo en-bas à droite), et le Conseil administratif de l'époque, trouvaient impensable de jeter tout ce mobilier. Ils ont alors contacté des organisations non gou-

vernementales pour faire des dons : «Une chose à laquelle nous n'avions pas pensé, c'est que les frais d'expédition ne sont pas faciles à couvrir pour ces organisations» explique Patrick Conconi, «mais heureusement le conseil municipal a généreusement accepté d'inclure un montant supplémentaire pour couvrir ces coûts dans le cadre du crédit alloué à l'achat de mobilier neuf».

Le Conseil administratif a sélectionné plusieurs bénéficiaires. En 2007, une première partie du mobilier est partie pour le nord du Togo avec l'association Mongaado – Village Togo et en octobre

2009, 76 m³ de bureaux et de chaises ont été empilés dans deux containers qui seront embarqués à Hambourg pour rejoindre Haïti à la mi-décembre. Trois associations se sont réparties ce don de la commune : l'Association Suisse des Amis d'Haïti, Solid'Haïti et Lumière pour Haïti.

Un dernier envoi de pupitres aura lieu l'année prochaine car il reste encore une dernière tranche de renouvellements à effectuer. D'autres associations et surtout d'autres enfants pourront ainsi encore bénéficier de ce geste.

A.R.



À Mategnin, le marais des Fontaines reprend vie

Derniers témoins des étangs de Mategnin, les marais des Crêts et des Fontaines font partie d'une réserve naturelle gérée par Pro Natura Genève. Menés de pair avec l'État de Genève et dans une perspective de collaboration transfrontalière, des travaux de renaturation viennent d'être achevés aux Fontaines. Afin d'assurer un entretien cohérent de l'ensemble du périmètre, Vernier a mis à disposition de Pro Natura la parcelle boisée jouxtant le site. Ces parcelles appartiennent depuis

toujours à Vernier. Elles figurent sur le cadastre de la commune depuis 1814, date à laquelle les frontières des paroisses (et donc des communes) ont été établies.

Imaginez: il y a une centaine d'années, on faisait encore des pirogues en patins à glace sur ces eaux marécageuses et froides longeant la frontière du Pays de Gex. Dès les années 20 cependant, la forêt gagnait du terrain sur ces espaces d'une biodiversité rare tandis que la modification des

pratiques agricoles asséchait les sols. Heureusement, l'association Pro Natura, en digne héritière des naturalistes inquiets qui l'ont précédée, gère l'entretien de ces terrains depuis 1928.

«Après avoir été convoitées par la commune de Ferney pour y installer un «rectangle d'or» industriel, ces zones humides font l'objet d'une sensibilisation beaucoup plus développée auprès du nouveau maire de Ferney-Voltaire M. François Meylan», explique M. Yvan Rochat, Conseiller

administratif en charge entre autres de l'aménagement du territoire et du développement durable à Vernier. Ainsi va la vie mouvementée de ce coin de terre à cheval sur la frontière.

Sébastien Miazza, responsable des milieux naturels à Pro Natura Genève, décrit les travaux récemment achevés: «Le déboisement et le terrassement ont permis l'extension de Mategnin les Fontaines sur 4 hectares. [...] Les surfaces humides et marécageuses ainsi dégagées (l'un des biotopes les plus rares d'Europe) se remplissent principalement grâce à l'eau de pluie. Plus de 8000m³ de terre ont été retirés pour niveler les terrains au niveau des surfaces marécageuses existantes. La dernière phase des travaux a consisté à l'implantation de la végétation marécageuse sur les nouvelles surfaces.» Quelques 80 espèces d'oiseaux, 5 de reptiles, 20 de libellules, 23 de papillons, 58 d'araignées et 15 de plantes rares, déjà présents sur le site, bénéficieront de ces aménagements.

Dans une perspective plus large, ces travaux sont englobés dans le projet d'agglomération franco-valdo-genevois nommé PACA (Périmètre d'Aménagement Concerté d'Agglomération) à

l'intérieur duquel les massifs forestiers transfrontaliers sont notamment concernés. Cher aux magistrats MM. Robert Cramer (Conseiller d'Etat au Département du Territoire) et Yvan Rochat, le PACA met déjà en lumière quelques pépites de balades découvertes de part et d'autre de la frontière. Et en parlant de promenade, sachez que le sentier didactique qui mène à l'étang des Crêts est équipé pour les personnes à mobilité réduite. Une première en Suisse.

Avec les froides journées d'hiver qui se profilent, n'hésitez pas à lui rendre visite: enveloppé par la brume caractéristique des belles journées fraîches et ensoleillées, quelques-uns de ses plus beaux atours se dévoilent à cette époque de l'année. Quant à l'étang des Fontaines, il préservera ses mystères: zone de repos pour des espèces extrêmement sensibles, il n'est pas accessible au public.

Pascal SAUVAIN/TLC-ATC.com



Robert Cramer, conseiller d'Etat; Yvan Rochat, conseiller administratif de Vernier; Olivier Laurens Bernard, sous-préfet de l'Ain; François Meylan, maire de Ferney-Voltaire; Roland Sensonnens, maire de Meyrin; Alexandre Breda, président de Pro Natura Genève.



Photos: © Sébastien Miazza

Inauguration du 5 septembre 2009: exemple de milieu recherché sur les zones en cours de renaturation

CIMETIÈRE - AVIS ÉCHÉANCE DE CONCESSION

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetière d'Aire, et de Vernier – ancien et nouveau) en 1989, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en 2009, sont informées par la présente de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à :

Service des cimetières
Case postale 520
1214 Vernier
jusqu'au 31 mars 2010

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, passé ce délai, la commune en disposera. Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

Promotions citoyennes 2009

Les autorités communales ont invité les jeunes Verniolanes et Verniolans qui atteindront leur majorité en 2010.

En ouverture, MM. Thierry Cerutti, Maire, et Stéphane Valente, Président du Conseil municipal (CM) ont adressé leur message aux jeunes. Les conseillers municipaux présents ont partagé cette soirée avec les jeunes. Après une raclette conviviale, la soirée fût animée par la compagnie Les Associés de l'Ombre. « N'Dongo revient ! », pièce satirique de Dominique Ziegler, interprétée par les comédiens genevois David Valère et Daniel Vouillamoz a été jouée pour les jeunes.

Les invités ont reçu un abonnement pour l'été 2010 à la piscine du Lignon ainsi que divers ouvrages ayant trait à la commune et à Genève ainsi qu'une brochure sur les institutions politiques suisses.

Voici un extrait de l'allocution du Maire, Monsieur Thierry Cerutti:

Vous allez ou vous venez de fêter vos 18 ans. [...] Notre société vous considère désormais comme des adultes: vous pouvez signer des contrats, gérer votre porte-monnaie,

remplir votre déclaration d'impôts, passer un permis de conduire, faire le service militaire, et vous êtes seuls responsables de vos actes devant la loi, devant vos professeurs et vos employeurs. [...] Vous ressentez certainement un mélange d'envie de liberté et d'inquiétude aussi, même si c'est plus difficile à se l'avouer. Etre responsable de soi-même, prendre des décisions et les assumer ça peut être assez préoccupant lorsque nous venons d'avoir 18 ans.

[...] Je vous invite toutes et tous à vous intéresser et à vous impliquer dans la vie politique de votre ville

L.M.



MM. Stéphane Valente - Président du CM, Joël Hakizimana - Parlement des Jeunes et Thierry Cerutti, Maire.



MM. Pierre Ronget, conseiller municipal, Thierry Apothéloz, conseiller administratif et Mme Maria Gaulin, conseillère municipale.



et de votre pays mais aussi de façon plus générale à vous engager dans la vie publique, quelle que soit votre nationalité ou votre origine. [...] Vernier, deuxième ville du canton, a de nombreuses associations dynamiques et engagées auxquelles vous pouvez contribuer avec votre imagination, vos idées et vos envies.

[...] L'avenir semble peut-être un peu trouble et incertain : le monde de l'économie est secoué, nos valeurs

sociales sont fragilisées, notre environnement est menacé... On peut se sentir impuissants, désabusés ou découragés face à ces défis. Vous êtes toutes et tous à votre façon talentueux et volontaires. Apportez votre contribution à la construction et à l'amélioration de votre ville, Vernier et de votre pays, la Suisse. Je vous encourage à participer à la vie collective avec vos coups de cœur et vos coups de gueule. C'est votre rôle et votre fierté d'adultes et de citoyens.

Plus de photos sur: www.vernier.ch



PISCINE COUVERTE: Horaires de fin d'année

(bassin 25m x 16m)

Judi 24 et vendredi 25 décembre 2009	piscine fermée
Samedi 26 et dimanche 27 décembre 2009	09h30 à 17h00
lundi 28 au mercredi 30 décembre 2009	08h30 à 17h00
Judi 31 décembre 2009 et vendredi 1er janvier 2010	piscine fermée
Samedi 2 janvier et dimanche 3 janvier 2010	09h30 à 17h00

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte (règlement art. 2).

MINIGOLF: ouvert toute l'année !

Horaires du lundi 7 septembre 2009 au vendredi 7 mai 2010

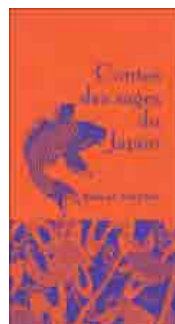
	Ouverture	Fin des locations	Fermeture
lundi, mardi, jeudi et vendredi	16h30	18h30	19h45
mercredi	12h00	18h30	19h45
samedi, dimanche	09h30	16h15	17h45
vacances scolaires du lundi au vendredi	12h00	18h30	19h45

24, 25, 31 décembre 2009 et 1er janvier 2010 : minigolf fermé

Grands et petits, entrez dans le monde magique des contes

Pour les adultes...

Contes des sages du Japon, de Pascal Fauliot



Le philosophe et le moine, la joute des moudras, les deux moines et la geisha, le rituel zen de la pluie, la rosée du Bouddha... sont autant de contes des sages du Japon qui nous entraînent dans la simplicité, la vérité.

Un livre délicatement illustré qui nous incite à la détente et à la méditation.

Un livre délicatement illustré qui nous incite à la détente et à la méditation.

La lumineuse histoire du prince qui manquait de tout, de Jacques Schecroun

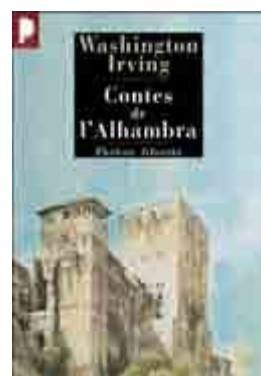
Cette histoire, peuplée de personnages extraordinaires - un roi magnanime, un sage conseiller et un prince malheureux - nous rappelle que l'essence d'une vie accomplie et le secret du bonheur sont au creux de notre main. Il suffit parfois d'un simple coup de pouce... Face au

vide existentiel que nous nous acharnons à combler avec des choses matérielles qui jamais ne le rempliront, rien de tel que cette lecture émouvante, drôle et féerique.



Contes de l'Alhambra, de Washington Irving

Ce livre écrit en 1829 feint de se présenter comme un récit de voyage, pour se transformer insidieusement en recueil de contes, « Les Mille et Une Nuits de l'Andalousie » en quelque sorte.



Contes du zodiaque : les paraboles du Soleil, de Sylvie Dozolme



12 contes, pour 12 signes astrologiques. Douze légendes qu'enfants et adultes peuvent lire, à des niveaux différents. 12 courtes paraboles simples ou lyriques, drôles ou tragiques, qui expriment chacune un des signes du zodiaque.

Contes du jardin, de Michel Bournaud

Le jardin, trait d'union entre l'homme et la nature originelle, a inspiré toutes les mythologies et la tradition orale. Il est représenté ici dans vingt-huit contes provenant du monde entier.



Et si une Suisse fantastique m'était contée... Ed. Zoé

Ces nouvelles ont été choisies, lors d'un concours, parmi plusieurs centaines de textes anonymes, envoyés par des écrivains débutants de toutes les régions de Suisse romande et de France voisine. Parues chez une maison d'édition genevoise.

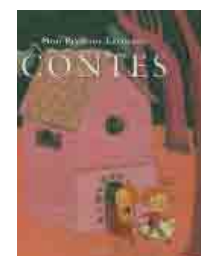


Dans vos bibliothèques, prêt et inscription gratuits

Et pour les enfants...

Mon premier Larousse des contes, tome 2

Un magnifique recueil regroupant 7 contes classiques de l'enfance : Peau d'âne, La Belle et la Bête, Hansel et Gretel, ... Très belles illustrations variées et soignées. Dès 6 ans



Jacques et le haricot magique, d'Henri Meunier ; illustrations de Célestin

Après avoir planté son haricot, Jacques grimpe sur la première feuille pour conquérir les trésors de l'Ogre des nuages... Mais son ascension lui réserve bien des surprises ! Une adaptation originale et très libre du conte classique anglais. Plein d'humour ! Dès 4 ans



La fleur du mandarin, de Bahiyiyh Nakhjavani ; illustrations de Sandrine Thommen

C'est l'histoire d'un mandarin qui ne vivait que pour son jardin magnifique. Un soir, il sentit dans l'air un parfum merveilleux qui ne venait pas de ses fleurs. Il se met aussitôt à la recherche de cette fleur inconnue...



Un conte iranien plein de poésie. Dès 7 ans

DÉCO DE NOËL EN FAMILLE

Venez nombreux, enfant(s) accompagné(s) d'adulte(s), pour préparer ensemble de jolies décorations de Noël

Le samedi 21 novembre 2009 de 9h30 à 12h30

à l'EVE Bourquin

Avenue de Châtelaine 68
1219 Châtelaine
Bus n° 6, 19 et 51 - arrêt Henri-Golay

Cet atelier est destiné aux enfants entre 0 et 5 ans. Une participation financière est obligatoire et une cagnotte sera prévue à cet effet.

Vous êtes dans le milieu artistique et résidez sur la commune de Vernier ?

Quel que soit votre domaine d'activité, que vous soyez peintre, musicien, écrivain, photographe, danseur, comédien, magicien, sculpteur... faites-vous connaître en nous faisant parvenir vos coordonnées complètes.

Grâce à cela notre administration sera en mesure de tenir un annuaire complet qui lui permettra de répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées.

Merci de faire parvenir ces informations à l'attention du :
Service de la culture
case postale 520
1214 Vernier
ou à l'adresse électronique:
culture@vernier.ch

L'Heure du conte, tout public

Bibliothèque de Châtelaine,
Av. de Châtelaine 83a,
1219 Châtelaine

à 14h30 avec Florence Henry
les mercredis:
18 novembre
25 novembre
2 décembre
9 décembre
16 décembre

Bibliothèque de Vernier,
57, rue du Village
1214 Vernier

à 10h avec Claude Fissé
les mercredis:
25 novembre
9 décembre

dès 6 ans, entrée libre
www.vernier.ch/evenements

Les lauréats du concours «Voie verte» sont connus

Lors de l'inauguration de la «Voie verte» en juin, un concours avait été organisé pour les participantes et participants qui parcouraient les dix kilomètres cheminant à travers les parcs de la commune et les rives du Rhône dans un paysage urbain, semi-urbain et naturel.



Mesdames Ursula Pittet et Claudia Mamou ont reçu des bons de voyage offerts généreusement par le groupe Genotel et la commune de Vernier.

Monsieur Marc Fischer, directeur du Suitehotel à l'Avenue Louis Casaï 30 (www.suitehotel.com) remet à Madame Claudia Mamou (sur la photo de gauche) le premier prix offert par son groupe hôtelier : un voyage d'une semaine à Marrakech.

Photo de droite: dans le jardin du Suite Hôtel où s'est déroulée la remise des Prix. Au centre Mesdames Claudia



Mamou et Ursula Pittet, gagnantes respectivement du 1^{er} et du 2^e prix entourées par leurs époux ainsi que Monsieur Marc Fischer, directeur du Suitehotel, Monsieur Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge notamment des espaces verts, Monsieur Jean-Marc Beffa, responsable du service des espaces verts et Messieurs Eddie Genoud et Patrick Rutsche, collaborateurs du service.

La Voie verte

Le long de ce parcours des totems renseignent les promeneurs sur l'intérêt des parcs à visiter, la signalisation indique le temps nécessaire pour s'y rendre et la direction à prendre. Une jonction permet d'effectuer l'excursion en boucle. Des cartes indiquant le parcours sont disponibles à la Mairie.



Renseignements au service des espaces verts:
tél. 022 306 07 00

Une légende du gospel débarque à Vernier

Après avoir donné des concerts pendant 44 ans, le groupe de gospel « Johnny Thompson Singers » de Philadelphie a toujours un style inimitable, une force d'expression sans pareille, qui est ce qu'il y a de mieux que la musique gospel soit en mesure d'offrir.

Le professionnalisme, l'authenticité, la conscience des traditions ainsi que l'exigence de qualité irréductible du Révérend John Alexander Thompson, compositeur de plus de 400 gospels (notamment des hits comme « Shake The Devil Off », « If I Perish », « Stranger On The Road », « Hold On »), onze gospel plays ainsi que de nombreuses adaptations sont la garantie que la musique occupe bien la place centrale et qu'elle ne sera pas remplacée par un spectacle kitch.

Le Révérend Johnny Thompson laisse beaucoup de liberté à son groupe pour les interprétations et ce, sans que l'unité du groupe ait en souffrir. Il sait toujours quels sont les meilleurs



chanteuses et chanteurs qu'il doit engager pour son groupe et chaque voix brille d'un timbre soul et d'une expression puissante. Nous aurons le plaisir d'écouter les voix de Jistine Rollerson, Regina Chatman, Barbara Finney et Wayne Whiter. Les chanteurs sont accompagnés, outre par le Révérend Johnny Thompson au piano, par Thomas Burnett à l'orgue Hammond. Celui-ci fait partie, en tant qu'ancien musicien de la légendaire Marion Williams, des musiciens de gospel les plus profilés des Etats-Unis.

Celui qui aime la musique gospel, ne doit pas manquer les concerts des Johnny Thompson Singers. Ceux-ci offrent de l'authenticité et une musique gospel noire, traditionnelle et vraie.

CONCERT UNIQUE LE 3 DECEMBRE à 20H A L'EGLISE SAINT-PIE X, Carrefour du Bouchet.

Billets en vente au stand INFO BALEXERT et à la FNAC.
Renseignements au service de la culture: tél. 022 306 07 80

Le conseil de fondation de l'association suédoise des maisons communales visite le Lignon

Une vingtaine de représentants du conseil de fondation de SABO, l'association faîtière regroupant l'équivalent de toutes les « fondations des maisons communales » de Suède a visité le Lignon lors d'un séjour de découverte et de rencontres autour du logement à Genève. Ces élus et élus politiques aux niveaux communal, régional et national coordonnent et conseillent environ 300 « fondations des maisons communales » qui gèrent 830'000 appartements où vivent 1,4 million de personnes (cela représente 20% des logements de Suède).

Les représentants de cette entité visitent chaque année une ville ou une région différente pour y comprendre le fonctionnement du logement public



et privé, découvrir les spécificités, ramener des bonnes pratiques et se tenir au courant des tendances. Ils étaient accompagnés par deux représentants du Département des constructions et des technologies de l'information du canton et notamment une personne de l'office du patrimoine et des sites.

Thierry Apothéloz, Conseiller administratif et résidant du Lignon, leur a fait découvrir la vue unique sur cet ensemble architectural depuis la tour principale. Lors d'un tour du quartier, il leur a expliqué la construction, le fonctionnement, la rénovation et les dynamiques de ce quartier emblématique de notre canton.

Lieux et horaires des permanences sans rendez-vous



Information et orientation sociale : Vernier veut anticiper les problèmes en allant au contact des habitant-e-s

De nombreux problèmes sociaux peuvent être évités par une prise en charge rapide et une bonne orientation. Forte de ce constat, la Ville de Vernier vient d'ouvrir des permanences d'information et d'orientation sociale dans chacun des grands quartiers de la commune : Vernier-Village, les Avanchets, Châtelaine-Balexert, Aïre – Le Lignon et les Libellules.

Ces permanences hebdomadaires permettent à tous les habitants de s'informer rapidement sur les solutions existantes en cas de problème social, administratif ou financier. Assurées par des professionnel-le-s du service de l'action sociale et des solidarités (SASS), les permanences répondent à un besoin de proximité et permettront dans bien des cas d'anticiper les situations fragiles qui peuvent vite dégénérer en problèmes insolubles.

Les permanences sont ouvertes à toutes et à tous, sans rendez-vous et se tiennent dans des lieux discrets mais facilement accessibles. L'anonymat et la confidentialité sont assurés. Les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux du service possèdent la compétence nécessaire pour répondre ou orienter la personne de la façon la plus efficace possible. «Par cette action, la ville de Vernier complète ainsi son dispositif d'intervention sur le terrain. La présence régulière de ces professionnel-le-s dans les quartiers souligne notre volonté d'être le plus proche possible des problèmes rencontrés quotidiennement par les habitant-e-s», explique Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge de l'action sociale.

Service de l'action sociale et des solidarités (SASS)

Rue du Village 1
1214 Vernier

Bus : 6, 19, 52, arrêt « Vernier-Ecole »

Tél. +41 (0)22 306 06 70
Fax +41 (0)22 306 06 71

Adresse postale :

Mairie de Vernier
Service de l'action sociale et des solidarités

Case postale 520
1214 Vernier

Génie civil, mobilité & chantiers

En cours

Les autorités de la commune de Vernier souhaitent que la population vernio-lane soit périodiquement informée en images de l'avancement du chantier IKEA. Ces trois photos illustrent quelques phases des travaux.

Les services communaux sont par ailleurs régulièrement en contact avec les maîtres d'œuvre pour s'assurer qu'ils informeront les riverains des étapes importantes du chantier qui pourraient avoir un impact majeur en termes de circulation piétonne, cyclable et motorisée.



Démolition des bâtiments au chemin de la Renfile



Les forages géothermiques



Paroi mini-berlinoise le long de la future rampe côté « Croisette »

Photos: PRAGMA Partenaires SA

À venir dès la mi-novembre

- Travaux de réfection des canalisations sur le mail inférieur du Lignon.
- Réaménagement de l'arrêt TPG «Bouleaux» (ligne 52) avec création d'un îlot central et d'un passage piéton.
- Boucle de rebroussement à l'arrêt TPG «Parfumerie» (ligne 52) à la route du Canada.
- Chantier d'installation d'un collecteur d'eaux usées à la route de Montfleury.

Enquête sur les parcours de l'écolier

Le 27 octobre, lors de l'assemblée générale de l'Association des parents d'élèves de Vernier-Village (APEVV), les représentants des services communaux du génie civil, de la mobilité et de la sécurité étaient présents et ont pris connaissance de l'étude conduite par l'APEVV auprès des parents d'élèves de Vernier-Village.

Une présentation détaillée des problèmes identifiés lors de cette enquête a été faite. Parmi ceux-ci figurent notamment :

- Les excès de vitesse
- La nécessité d'installer des modérateurs de vitesse
- Le besoin de davantage de passages piétons
- Le manque de trottoirs ou trottoirs trop étroits
- Les conflits d'usage entre automobilistes, piétons et cyclistes



- Ou encore, les nuisances liées au trafic de transit

Le Conseil administratif a pris bonne note et remercie l'APEVV de cette enquête et de son engagement. Il va évaluer les réponses à donner à cette étude et déterminer les actions

à entreprendre dans les domaines qui relèvent de sa compétence. La commune a par ailleurs déjà prévu de faire une évaluation de la zone 30 de Vernier-Village en 2010. Plusieurs problèmes évoqués pendant cette assemblée générale feront l'objet de décisions à ce moment-là.

Les certificats de vie: uniquement sur rendez-vous!



Le service de l'état civil s'occupe de la délivrance des certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal.

Désormais, et ceci pour des questions organisationnelles au sein du service de l'état civil, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact téléphoni-

quement avec notre office (022 306 06 30) afin de convenir d'un rendez-vous, ceci pour répondre au mieux à l'attente de toute notre clientèle.

Ce document est à retirer personnellement sur présentation d'une pièce d'identité.

Le coût est de CHF 1.- symbolique pour chaque original.

LOGOPÉDIE

OUVERTURE D'UN CABINET À VERNIER

Rue du Village 19 - 21

Pour tout contact :

Nathalie Le Béhec,
logopédiste/orthophoniste ARLD

TÉL. 022 341 17 37

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



Alain Perret
Directeur de la Banque Raiffeisen Genève Ouest

De meilleures garanties

Les dernières turbulences sur les marchés financiers ont sensiblement accru le besoin de sécurité des investisseurs. Les instituts qui proposent des produits structurés ont développé de nouvelles solutions.

L'Association suisse des produits structurés, le Scoach (bourse d'instruments dérivés) et le SIX Swiss Exchange (bourse suisse) ont développé un principe de nantissement des certificats avec protection du capital. L'émetteur remet ainsi au SIX Swiss Exchange, en guise de garantie, des titres pour un montant égal aux certificats vendus aux investisseurs. Si l'émetteur devient insolvable, les titres déposés sont vendus. Le produit de la vente n'entre pas dans la masse en faillite, mais est payé aux investisseurs. Par ailleurs, les garanties déposées sont ajustées chaque jour.

Ces nouvelles garanties font bien sûr suite à la faillite retentissante de Lehman Brothers. La banque avait proposé de nombreux certificats avec protection du capital sur le marché suisse. L'insolvabilité de l'émetteur à réduit à néant la garantie de capital d'un jour à l'autre. Cette douche froide a déclenché un virulent débat sur la question du risque inhérent à l'émetteur et a nu à l'image des produits structurés. Cela dit, le nantissement ne supprime pas le risque du marché. L'achat d'un produit structuré demeure une décision prise en fonction de l'évolution escomptée des marchés.



Bienvenue et profitez de nos avantages exclusifs !

Raiffeisen vous procure non seulement la satisfaction d'être client d'une banque pas comme les autres, mais elle vous offre aussi un conseil personnalisé compétent et des avantages exclusifs. Plus d'informations sur www.raiffeisen.ch/geneve ou dans l'un des 20 points de vente Raiffeisen à Genève.

Appelez-nous !
0800 BANQUE
0800 226783

Banque Raiffeisen Genève Ouest
1214 Vernier
022 930 91 91
Agences à Satigny, Grand-Saconnex
www.raiffeisen.ch/geneveouest

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

L'Union Démocratique du Centre 
Genève

Élections au Grand Conseil

100% d'élus !

Les deux candidats de l'UDC-Vernier ont accédé au Grand Conseil.

Christina Meissner
et
Antoine Bertschy

seront 2 des 5 verniolans représentant notre Commune au niveau cantonal.

L'UDC-Vernier remercie toutes celles et tous ceux qui leur ont apporté leurs suffrages.

Le 15 novembre, élection au Conseil d'État, votez et faites voter :

Yves Nidegger

Construisons l'avenir ensemble avec l'
UDC - Genève
www.udc-ge.ch
www.judc-ge.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

Nous nous réjouissons de votre visite!

- Boucherie, charcuterie du Lignon
- Boutique Cadeaux
- Brasserie du Lignon
- Ciné Caffé Vidéo Club
- Coop
- Cordonnerie talons clés minute
- Epicerie-cave à vin Churrasqueira
- Expansion Assurances
- Kebab du Lignon
- La Poste
- Restaurant Le Sporting
- Lignon Coiffure
- Migros
- Naville
- Océane Mode
- Pharmacie du Lignon
- Pressing du Lignon
- Re-cycles
- Tea-Room Allenbach

Sur présentation de ce bon
OCEANE MODE
vous offrent un 15% pour vos
cadeaux de Noël
Tél. 022 796 78 73


Lignon Centre
19 commerces à votre service

LIGNON CENTRE COMMERCIAL
Cité Lignon . 1219 Lignon . parking 1h. gratuite



Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 – 1214 VERNIER

Elections du Grand Conseil

Merci de votre soutien !

La section verniolane du MCG tient sincèrement à remercier tous les habitants de Vernier qui nous ont permis d'obtenir un formidable succès au Grand-Conseil. Le MCG devient, de loin, le premier parti de Vernier avec près de 30% des électeurs. Vous avez démontré de manière claire et nette votre volonté de sortir des clivages politiques instaurés depuis trop longtemps dans notre canton ceci au détriment des résidents.

**Nous vous avons dit que nous continuerions à défendre vos intérêts avant ceux de certains lobbys.
Nous vous avons dit que nous développerions une politique participative.**

Nous l'avons fait et nous veillerons à ce que cela continue. Les futurs députés, qui vous représenteront, seront garants de vos attentes. Ils continueront à vous faire entendre au Parlement.

Elections du Conseil d'Etat

N'oubliez-pas : le 15 novembre 2009 aura lieu l'élection du Conseil d'Etat

Pour que votre voix soit enfin entendue au Conseil d'Etat, choisissez l'alliance gagnante Mauro Poggia - Eric Stauffer!

Le MCG présente deux personnalités qui sauront défendre vos intérêts efficacement pour l'élection au Conseil d'Etat: Mauro Poggia et Eric Stauffer.



Mauro Poggia est un célèbre avocat, défenseur des assurés, des plus faibles et démunis. Il s'est fait connaître par ses compétences et sa parfaite maîtrise des dossiers. Eric Stauffer est le cofondateur du MCG, défenseur infatigable du peuple et dénonciateur de nombreux scandales. C'est le duo gagnant pour Genève.

Unis dans l'action – Ensemble pour agir ! Votez la liste Poggia-Stauffer !

Thierry Cerutti et le MCG réclament un coup de pouce aux associations et aux clubs sportifs

Alors que nous sommes dans une période difficile, il est de plus en plus dur pour les associations culturelles et diverses, ainsi que pour les clubs sportifs de trouver des sponsors et des bénévoles.

Notre maire Thierry Cerutti, qui se bat pour les associations de Vernier a proposé un coup de pouce à ces personnes qui donnent leur temps et leur énergie pour le bien de la communauté. Hélas, les partis traditionnels de Vernier ont refusé d'entrer en matière. Thierry Cerutti et le MCG continueront, avec votre précieux soutien, à défendre les habitantes et habitants de Vernier.

C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons que notre prochain

Conseil Administratif Populaire aura lieu :

le lundi 30 novembre 2009 dès 19h00 au Café Bellevue, sis route de Vernier 215

Notre ligne restera toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect !

Le MCG est à votre écoute au 078/601.04.70 et à votre disposition : mcg-vernier@bluewin.ch

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



A LOUER

**CENTRE COMMERCIAL
LES AVANCHETS**

- Arcades de 28 à 146 m2
- Dépôts de 19 et 220 m2
- Disponible automne 2009
- Idéal commerces de proximité

Fr. 350.-/m²/an

COMMERCIAL + 41(0)22 319 88 17
Cours de Rive 7 – CP 3753 – 1211 Genève 3
Loccom@comptoir-immo.ch
www.comptoir-immo.ch



Annonces

À votre service gratuitement.
Uniquement pour annonce
sans but commercial.

Fax: 022 306 06 21
 Tél.: 022 306 06 20
 communication@vernier.ch

À vendre

- Un manteau bleu marine pour femme taille 44, propre de teinturerie, état neuf. CHF 40.-
Tél.: 022 796 18 76
- Plusieurs vêtements (pour adultes surtout mais aussi pour adolescents) à petit prix. Tél.: 079 580 75 78
- Canapé, 2 chaises moulées sans vis style louis philippe. 700.- et 1 manteau en vison manches et doublures neuve 400.-
Tél.: 079 519 01 69

Cherche à acheter

- 6 pièces aux Avanchets (urgent)
Tél.: 076 441 29 10

À votre service

- Petits travaux de couture: ourlets, rideaux, retouches, etc. Tél.: 079 301 25 41
- Dame sérieuse avec référence cherche des heures de ménage et de repassage
Tél.: 078 611 38 82

HATHA YOGA par Mme Janet Gomez

Reprise des cours le 18 novembre 2009

- Cours normal : mardi à 17h30 ou jeudi à 12h (100.- par mois)
- Cours doux : le mercredi à 12h (100.- par mois)
- Stage découverte de 4 séances consécutives le jeudi à 20h (100.- les 4 séances)

Renseignements et inscriptions : Mme Gianni Monnet au 079 277 81 19

www.yogavernier.com

Lieu des cours : Phosphorus – 19-21 rue du Village – 1214 Vernier



Vernier a besoin du CEVA!

5 bonnes raisons pour voter massivement OUI au CEVA le 29 novembre :

1. Le CEVA, le maillon manquant pour la région genevoise !

Nous nous acheminons vers une agglomération de l'ordre du million d'habitants, soit 200'000 habitants de plus et 100'000 emplois supplémentaires. Dans le cadre du Projet d'Agglomération franco-valdo-genevoise, le CEVA constitue un maillon important et structurant du développement régional dont on ne peut se passer. Il permet de relier le réseau suisse du réseau français sans passer par Bellegarde. Comme tout RER, **il traverse le centre-ville pour rayonner dans tout le bassin genevois.**

2. Un projet pour le XXIe siècle et pour Vernier !

Le CEVA permettra de créer un véritable réseau RER sur la région genevoise à l'instar de la région de Zürich. Il est la première étape pour constituer un réseau ferroviaire permettant d'avoir des lignes RER comme une ligne Lausanne Annemasse, Evian – Genève-Aéroport ou Genève- Annecy. Pour Vernier, un meilleur réseau de transport permettra de désengorger nos routes et assurer une bonne desserte de la zone ZIMEYSA. Une gare à Châtelaine comme le prévoit notre plan directeur approuvé par le Conseil d'Etat mettra Vernier à 5 minutes de Carouge et à 9 minutes de l'Hôpital. Par ailleurs, il est de plus en plus envisager de relier la ligne du pied du Jura qui passe de Divonne –Gex-Bellegarde au réseau suisse ce qui permettra à terme de pouvoir se déplacer dans les quatre coins de la région avec un seul et même ticket rapidement !

3. Trop facile de dire que c'est trop cher !

Les opposants en ont fait leur slogan : «Deux milliards pour le CEVA, c'est trop cher !». A l'heure actuelle, personne ne parle d'un tel montant, puisque le référendum en cours ne concerne que les 113 millions supplémentaires nécessaires au démarrage du projet qui s'ajoutent aux 950 millions déjà budgétés. La Confédération prendra en charge 58% du projet, plus values comprises. 2,5 km du CEVA se trouvent en territoire français. **Le coût en est de 132 millions d'euros** (env. 200 millions de francs suisses) et sera pris en charge par l'Etat Français, la région Rhône-Alpes, le département de Haute-Savoie et les agglomérations d'Annemasse et du Chablais. Ce **vaste soutien financier** témoigne de l'intérêt que l'ensemble des acteurs français porte au projet.

4. Le CEVA n'est pas contre la traversée du lac, le développement du tram, ni contre les 3e voies ferroviaire et autoroutière !

Les autres grands projets de l'agglomération ne peuvent en aucun cas constituer une alternative au CEVA, mais bien plutôt des compléments utiles et intéressants. Les tramways sur Annemasse, St-Genis et St-Julien et les P+R ne permettent pas seuls de créer un véritable appel d'air pour les automobilistes pour qu'ils laissent leur voiture hors de la ville. La traversée du lac va également dans la logique du développement de l'Agglomération.

5. Il n'y a pas d'autres alternatives à court terme !

Il faut savoir que le « barreau sud » n'en est même pas à l'état d'avant-projet et devrait faire l'objet d'études avancées avant de pouvoir être simplement imaginable en terme de construction. Cela signifierait que rien ne serait construit en matière ferroviaire à Genève avant 20 ou 30 ans. **Le CEVA est quant à lui un projet de construction prêt à démarrer !** La construction du barreau Sud ferait arriver le train au pied du Salève, au milieu de nulle part, à l'écart de l'agglomération annemassienne et des axes majeurs que sont la direction Thonon-Evian et la Vallée Blanche, sans offrir pour autant une bonne liaison vers le Genevois français. Il pourra se faire cependant ultérieurement pour améliorer la desserte sur St-Julien, voire Annecy si un nouveau tracé verrait le jour.

Parti Socialiste de Vernier sur www.ps-vernier.ch et sur FACEBOOK !

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

Email: socialiste.vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Case postale 721
1214 Vernier
www.pdc-vernier.ch

VERNIER ZONE SINISTRÉE ?!

Il y a un mois, nous relevions que Vernier devait regagner une qualité de vie essentielle pour notre population.

Nous subodorions que le combat ne serait pas simple. Nous nous trompions, il est éminemment inquiétant !

1. Il fut déjà difficile que le Conseiller d'Etat, Mark Muller, en charge du DCTI nous reçoive à propos du **projet SIG de centrale force chaleur au Lignon, contesté par l'unanimité** des groupes politiques, à l'exception du Parti Socialiste qui préfère manifestement préserver le Président socialiste des SIG plutôt que la santé, l'environnement et la qualité de vie au Lignon. Hélas – mais pouvait-il en aller autrement – aucune garantie quelconque n'a pu nous être apportée en l'état.

2. Nous avons également bataillé fermement contre la **délocalisation des entreprises du PAV** (Praille – Acacias – Vernets), en particulier celles qui sont source de nuisances importantes. Le 25 septembre, un Conseil municipal extraordinaire s'est penché sur ce sujet et **le PDC a été l'un des artisans principaux du texte adopté à l'unanimité** dont la presse s'est fait l'écho. Le combat ne fait que commencer car, les jours suivants, la même presse faisait état des fortes velléités cantonales pour nous imposer ce que nous ne voulons pas du tout.

3. Le 19 octobre, le Bureau du Conseil Municipal a vu une trentaine de verniolans venir s'inquiéter des projets de **déclassement de trois grandes zones de villas** (Signal, Crotte-au-loup et Montfleury) **en zone industrielle**. Ces projets de l'Etat ne sont pas le fruit de la moindre concertation avec la commune ! Qui pis est, ils sont tout simplement contraires au plan directeur communal pourtant dûment approuvé par l'Etat en 2007 ! Ils sont également source de surcharge en matière de circulation, ce dont Vernier n'a pas besoin. En d'autres termes, **ils font fi de notre volonté de retrouver une qualité de vie acceptable**. A juste titre, le Conseil Administratif s'en est plaint par un communiqué de presse cinglant; mais est-ce suffisant ?

Ces exemples démontrent l'ampleur et l'intensité du travail à accomplir pour défendre les intérêts de Vernier et de nos communautés.

Il est tellement plus aisé de fermer pudiquement les yeux sur une concentration des nuisances plutôt que d'en faire accepter une répartition équitable entre les communes !

Pour qu'il fasse bon vivre à Vernier, **le PDC de Vernier sera encore et toujours de ce combat**. Il nécessite cependant que chacun se mobilise !

Yves Magnin
Conseiller municipal, chef du groupe du PDC
magnin@etude2rotisserie.ch

Guy Anderegg
Président ad interim PDC Vernier

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Pour une cohabitation pacifique

Le 29 novembre prochain, les citoyens sont invités à s'exprimer sur l'initiative visant à interdire la construction de minarets en Suisse. Les Verts recommandent à la population de rejeter ce projet discriminant qui contredit plusieurs articles de la Constitution fédérale.



Contexte

Notre pays est laïc car il ne possède pas de religion d'Etat et respecte la liberté de croyance et de culte. La Constitution suisse de 1999 abolit en effet toute distinction entre le christianisme et les autres religions, en accord avec l'évolution de notre société qui se caractérise aujourd'hui par une diversité tant culturelle que religieuse. Les dissensions entre catholiques et réformés qui ont marqué l'histoire de la Suisse, parfois très douloureusement, sont heureusement dépassées; il serait déplorable de les répéter avec de nouveaux protagonistes.

Image

Du point de vue architectural, le minaret dont une communauté religieuse souhaiterait flanquer son lieu de prière serait de toute manière soumis à autorisation de construire, tout comme un clocher. Si donc, d'aventure, il était surdimensionné ou perçu comme arrogant, l'autorisation ne lui serait pas accordée.

Maintien de la paix

Aucun pays d'Europe ne connaît une telle interdiction, et, parmi les pays musulmans, seule l'Arabie Saoudite refuse les églises sur son sol. Devons-nous nous abaisser à imiter le régime wahabite? Ce serait d'autant plus ridicule que la majorité des immigrants musulmans ne sont pas saoudiens d'origine, mais turcs ou balkaniques! Une décision restrictive spécifiquement par rapport à l'Islam serait forcément ressentie comme une marque d'exclusion par ces communautés, par ailleurs bien intégrées. La seule conséquence de leur marginalisation serait de créer chez eux un sentiment d'injustice et de pousser quelques têtes chaudes (il y en a partout) à la radicalisation.

Incompréhension garantie

Les conséquences qu'entraînerait au niveau international l'acceptation de cette initiative ne peuvent être que négatives: les pays musulmans seraient à juste titre outragés, les pays occidentaux éberlués, notre politique étrangère des bons offices perdrait de sa crédibilité, et la Genève internationale se retrouverait fragilisée face aux capitales qui convoitent ses grandes agences. Tout cela pour quoi? Pour des fantasmes. Actuellement, on compte quatre ou cinq minarets dans notre pays et la majorité des Suisses ne sauraient même pas dire où ils se trouvent!

Le 29 novembre, les Verts vous recommandent donc de voter

- NON à l'initiative contre la construction de minarets.
- OUI à l'initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre.

Evidemment!

Les Verts de Vernier

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





NON AU DIKTAT DE L'ETAT

LES LIBERAUX DEFENDENT LES INTERETS DES VERNIOLANS

LES FAITS

Le canton de Genève a lancé des procédures d'enquêtes publiques en vue du déclassement de trois grandes zones de villas sur la commune de Vernier, en zones industrielles et artisanales, (Crotte-Au-Loup, Le Signal, Montfleury). Ces modifications du régime de zone sont contraires au « Plan Directeur Communal », qui fut pourtant avalisé par le canton il y a deux ans.

Le Conseil administratif de Vernier a déploré, par communiqué de presse, le manque de consultation et l'absence de planification de la part des autorités cantonales.

LES LIBERAUX VOUS DEFENDENT

Pour s'opposer aux décisions prises unilatéralement par le Département de Monsieur le Conseiller d'Etat Robert Cramer, **André Faggioni et Pierre Ronget, conseillers municipaux libéraux**, ont déposé une motion, qui invite le Conseil administratif de Vernier à intervenir auprès des autorités cantonales.

Les objectifs visés par cette motion sont les suivants :

Contraindre les instances cantonales à présenter l'inventaire de tous les projets à Vernier impliquant le déclassement (modifications de zones) et la délocalisation des entreprises indésirables dans le projet PAV sur la commune;

Exiger des autorités cantonales la suspension de tous les projets non conformes au Plan directeur communal;

Informé la population de Vernier et les habitants des zones concernées de l'ensemble des projets.

Le Conseil municipal du 13 octobre a adopté la motion libérale à l'unanimité.

LA POLITIQUE DES LIBERAUX

Le parti libéral de Vernier, par les différentes motions dont il est l'auteur ou qu'il a soutenues (cf. liste en bas de page) refuse et refusera que le canton brade le territoire communal en implantant des entreprises génératrices de nuisances.

Le parti libéral de Vernier prouve, par ses actes, qu'il veut :

- **promouvoir** la qualité de vie de l'ensemble des habitants de la commune de Vernier;
- **défendre** la zone villas, les espaces verts et les jardins familiaux;
- **combattre** la prolifération de dépôts et l'implantation d'entreprises à faible valeur ajoutée sur le territoire communal.

Pour le groupe libéral :
André Faggioni et Pierre Ronget

REMERCIEMENTS

Le parti libéral de Vernier remercie les électrices et les électeurs qui ont fait confiance au 4 candidats libéraux.

FELICITATIONS

Le parti libéral de Vernier adresse ses sincères félicitations à la candidate et aux candidats verniolans qui ont été élus au Grand Conseil et souhaite que ces deniers défendent les intérêts de la Commune avec plus d'efficacité que ce ne fut le cas lors de la précédente législature !

Monique Mattenberger
Présidente de l'ALV

Liste des motions: opposition des libéraux à l'extension de la zone de dépôts aux Communs, à la procédure d'autorisation de construire de la centrale force des SIG au Lignon, au déplacement des entreprises polluantes du PAV sur Vernier, au déclassement des trois grandes zones de villas.

LES LIBERAUX REFLECHISSENT, PUIS AGISSENT

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



L'Escalade approche...

Déguisements à louer

Vendredi 27 novembre 16h30 à 18h30

Samedi 28 novembre 10h00 à 12h00

Faits mains ! Toutes tailles enfants

Jardin Robinson de Balexert, 39 avenue de Crozet, Châtelaïne

Location : 1 ou 2 déguisements : 10.- pièce
à partir du 3ème déguisement: 5.- pièce (caution 50 frs)

Renseignements : 076 343 16 29



Vin Chaud

offert aux habitants

organisé par l'Avenir
Accordéoniste de
Châtelaïne

**Mardi 1^{er} décembre 2009
à 18h30**

Rue du Village à Vernier,
devant la COOP

Avec l'orchestre des Juniors
à 19h et animation musicale
jusqu'à 21h

Stand Pâtisseries,
petit marché de Noël

Plus d'informations sur:
www.accordeon-avenir.ch

Le marché de Noël de Vernier Village

organisé par l'association
«Les Z'ateliers»

**Dimanche 6 décembre
2009 de 10h00
à 17h00**

Salle de l'école de Vernier-
Place

Petite restauration, animations:
13h30 Chorale de Noël des enfants
de la paroisse de Vernier
14h15 Conte de Noël
15h00 Atelier créatif
16h30 arrivée du Père Noël

Plus d'informations sur:
www.leszateliers.ch

Concert de Noël

organisé par l'Avenir
Accordéoniste de
Châtelaïne

**Dimanche 13 décembre
2009
à 17h**

Temple protestant de Ver-
nier, 3, chemin de Sales

Solistes de l'école de musique,
agrémenté de contes

Entrée gratuite, chapeau et
verrée à la fin du concert.

Plus d'informations sur:
www.accordeon-avenir.ch



Une jeune association, une association de jeunes !

Être jeune c'est bien, mais être au service des habitants de son quartier, c'est mieux. C'est pourquoi, sous l'initiative de Hacene Debbah, nous nous sommes tous réunis afin de pouvoir rendre la vie de nos chers habitants plus agréable et enjouée. Le protagoniste s'est mis en tête de fonder une association aux Avanchets, Jeunesse & Co, composée de collaborateurs sérieux et prêts à s'investir dans l'aventure. Il s'est empressé d'aller à l'encontre de plusieurs de ses amis, proches ou d'enfance, leur soumettre son idée.

Dans le courant de l'été nous avons tenu nos premières réunions de comité. Durant les premières semaines, nos réunions eurent lieu une fois par semaine, généralement le samedi ou le dimanche. Puis, depuis quelques temps, nous avons pu bénéficier de la présence de Djamel (Travailleur Social Hors Mur), qui nous a conseillé

et supervisé durant quelques réunions, celles-ci étant désormais fixées le mardi ou le mercredi, jours idéaux pour tous les membres. D'ailleurs, nous nous sommes déjà attelés à préparer la réalisation de notre premier projet, qui sera sans doute une très belle occasion de réunir tous les habitants, de tout âge et de tout coin de la commune de Vernier : réservez déjà le samedi 16 janvier pour notre première activité, nous communiquerons tous les détails bientôt !

Ce n'est pas le début d'une aventure mais le prolongement d'une histoire qui dure

Notre association « Jeunesse & Co » a pour but de promouvoir la culture au sein d'une cité entachée d'une mauvaise réputation, de permettre aux habitants de se rencontrer à travers plusieurs activités diverses qui rassembleraient familles et enfants.

Rien n'est plus simple que de trouver un juste milieu entre jeunesse et vieillesse, en invitant les habitants à se côtoyer plus fréquemment, et ainsi, à mieux cohabiter ensemble.

On entend à l'extérieur de notre quartier que bon nombre de délits sont commis dans ce secteur de la commune. Pourtant d'après les études menées dans différents quartiers, les Avanchets n'ont pas un taux de criminalité plus élevé qu'ailleurs dans le canton. L'éclairage un peu insuffisant, l'ambiance un peu chahuteuse parfois et les incivilités telles que les encombrants déposés négligemment génèrent peut-être un sentiment d'insécurité, de peur ou de méfiance, notamment chez les personnes âgées.

Notre association aimerait contribuer à lutter contre cette perception de notre quartier. Notre souhait serait donc de pouvoir nous allier aux différents

Le voilà !

Oublions notre cher kiosquier qui nous poussait à venir au centre juste pour saluer « Serge » notre commerçant favori, ne repensons même pas à Pick Pay qui n'existe plus depuis bien des années et que dire de notre malheureux Vidéo-Club, qui n'a même pas « survécu » plus de cinq années ? Ce n'est pas tout : à noter également les disparitions de l'imprimeur, du cordonnier, de l'épicier. L'agent de voyage ? Denner ? Tous à la trappe ! Il y a eu l'esthéticienne, le boucher, et j'en passe.

Heureusement que ce fameux Paradox, notre célèbre bar, où toutes sortes de rassemblements se déroulent, se porte plutôt bien, malgré un remplacement dans le contournement du centre commercial. Mais surtout, la boutique Chantal est toujours là ! Et la femme est même peut-être l'habitante qui se réjouit le plus de cette arrivée de poids, elle qui s'est toujours battue contre le déclin de notre centre commercial. Alors battons-nous juste pour que la boutique de notre plus fidèle commerçante perdure aux côtés de ce « géant » qu'est Aldi. Le nouveau centre commercial flambant neuf pointe le bout de son nez, celui que tout habitant rêve de voir un jour arrive enfin près de chez nous !

D.M.

groupes et associations du quartier des Avanchets ou d'autres horizons. La maison de jeunes de l'Eclipse, ainsi que la « MQAV » (Maison de Quartier des Avanchets) nous permettraient de toucher un public plus jeune. Tandis qu'un groupe comme le Club mimosa, nous ouvrirait les portes d'un environnement assez méconnu des plus jeunes, celui des personnes âgées. Dommage que le Club des aînés des Avanchets ait été dissout, car nous aurions également pu profiter de leur savoir en la matière.

Ainsi, la collaboration Avanch'épicerie/Eclipse, qui consiste à faire une liaison directe entre « l'épicerie volante » et le domicile des habitants, à l'aide de jeunes motivés, est le parfait modèle d'un système qui satisfait non seulement la population adulte, mais qui permet aux jeunes de se divertir d'une autre manière que de pratiquer du sport, que de jouer aux jeux vidéos ou tout bêtement de traîner dehors. Cet exemple là, nous comptons bien évidemment le suivre et pourquoi ne pas développer le concept à plus

grande échelle ? Comme par exemple, profiter de l'arrivée du nouveau centre commercial qui provoque chez nous une motivation supplémentaire, d'autant plus que cette rénovation était attendue par tous les habitants, depuis quelques années maintenant.

Daniel Mbengui

Contacts : jeunesse.co@gmail.com

Une séance de travail efficace et joyeuse un mercredi d'automne. Thierry Apothéloz, conseiller administratif en charge notamment de la jeunesse a rejoint l'équipe pour cette séance : les statuts sont affinés, la fête de janvier commence à se préparer.



Championnat genevois interscolaire d'échecs

La Fédération Genevoise d'Échecs organise le 16^{ème} championnat genevois interscolaire d'échecs. Un tournoi en 6 catégories, ouvert à tous: écoliers, élèves, apprentis et étudiants universitaires ou HES.

Samedi 21 novembre 2009

Consignes d'inscription

1. Le nombre de places est limité à 320 participant-e-s.
2. Toutes les inscriptions, de même que le règlement de la finance d'inscription, s'effectuent le samedi 21 novembre 2009 à partir de 9h30.
3. Les bulletins seront validés au fur et à mesure de leur enregistrement.
4. Arrêt de l'enregistrement des inscriptions dès que le nombre maximum de 320 bulletins sera atteint et, au plus tard, à 12h15.

Lieu du championnat

Centre Sportif de la Queue d'Arve 12, rue François-Dussaud-Acacias (derrière le centre sportif des Vernets)

Accès par les TPG: Bus 11 à l'arrêt Queue-d'Arve. Autres arrêts plus éloignés: Bâtie (bus 2, 10, 19, 20) et Acacias (trams 15 et 17).

Parking gratuit au centre sportif de la Queue-d'Arve.

Deux trophées sont traditionnellement décernés

1. Le trophée de la Fédération Genevoise d'Échecs à l'école dont les 4 joueurs les mieux classés totalisent le meilleur score du championnat. Trophée remporté en 2008 par le Collège Sainte-Marie.
2. Le trophée du Service des loisirs de la jeunesse – DIP à l'école genevoise réunissant le pourcentage de participants le plus élevé. Trophée remporté par l'école primaire de Dardagny. Les trophées sont remis en jeu chaque année.

Renseignements et correspondance:

Service des Loisirs de la ville de Genève
19, rte des Franchises -1203 Genève
Tél. 022 546 21 00
Email: interscolaire@fge-echecs.ch
<http://fge-echecs.ods.org/FGE/Interscolaire.pdf>



Un blog participatif: le Vernier Bondy Blog est né !

Le Vernier Bondy Blog (VBB) est un nouveau média en ligne qui a pour objectif de raconter la vie verniolane et de faire entendre la voix des habitants dans les débats. Décloisonner l'information, donner la parole à ceux qui en sont privés, éclairer des zones laissées dans l'ombre par la presse traditionnelle. Tels sont les objectifs du VBB.

Le VBB est le huitième « Bondy Blog ». Le premier Bondy Blog a été créé à Bondy, près de Paris, pendant les émeutes des banlieues françaises en 2005 par des journalistes de *L'Hebdo* « afin d'être la voix des quartiers dans les débats qui animent la société française ».

Voici un extrait du premier billet posté sur le site du VBB par Mehdi et Samuel, les créateurs de ce nouveau média verniolan:

«La société suisse, tout comme la société française, peut-elle se passer de la voix de certains de ses quartiers ? Nous ne le pensons pas. Les événements de cette dernière semaine dans le Canton de Genève et sur l'ensemble du territoire suisse le prouvent: plus que jamais l'autre devient l'exutoire des peurs diffuses, de l'insécurité et de l'incertitude. Les discours populistes, les raccourcis simplificateurs, la désinformation abondent. Ces maux sont les symptômes d'une souffrance réelle d'une part de la population, déçue et amère. Mais cette souffrance fait l'objet d'une récupération trompeuse et scandaleuse. C'est pourquoi il ne faut cesser d'informer de façon juste et impartiale et de remettre les citoyens au cœur du processus journalistique.

C'est le but du Bondy Blog. Ce beau concept de journalisme-citoyen, conçu à Lausanne, éclos dans la banlieue parisienne, a déjà suscité de vivaces et créatifs rejets à Dakar, Marseille et Lausanne. Le VBB ne sera pas seulement une pousse de plus. Il affirmera sa différence dans la continuité de ce qui a été fait auparavant.

Il s'implantera au cœur des quartiers verniolans, des Libellules au Lignon en passant par Vernier-village ou Les Avanchets. Une immersion dans un microcosme qui visera non seulement à faire tomber les préjugés qui lui sont attachés mais aussi à rendre visibilité et dignité à une population tenue « à l'écart », dans tous les sens du terme.

Nous pensons de plus qu'une vision microcosmique peut avoir une portée macrocosmique et universelle. Le microcosme éclaire le macrocosme.

Le VBB veut assurer une information de qualité de façon indépendante en mettant à profit les horizons ouverts par le multimédia :

Ambition participative : L'équipe de rédaction sera encadrée par des journalistes professionnels mais sera ouverte à la participation de blogueurs-citoyens responsables qui nous feront partager leur vision du monde, leurs passions, leur coups de cœurs ou leur coups de gueule, dans le respect de l'autre, de ses opinions et de ses convictions. Ces participations pourront prendre des formes diverses (tribunes, interviews, enquêtes, reportages photos ou vidéos, contributions artistiques diverses). Contactez-nous !

Plateforme multimédia : Le VBB, via Internet, permettra de livrer une information accessible gratuitement, mélangeant texte, image et son, miroir fidèle incorporant une distance critique, d'une société riche de sa diversité.

Ambition artistique : Au-delà de la démarche journalistique, le VBB fera la part belle à l'expression artistique des habitants de Vernier. Nous espérons les lecteurs aussi nombreux que les participants. Longue vie au Vernier Bondy Blog ! »

Suivez les articles du blog et réagissez sur : <http://www.vernierbondyblog.ch/>

Vous souhaitez participer et devenir blondy blogueur ? Envoyez votre proposition à samueldixneuf@hotmail.com

A la MACAV

Du 23 novembre au 23 décembre 2009

Traditionnel marché de Noël

Rue du Village 52
1214 Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Ouverture tous les jours sauf le dimanche de 14 h 30 à 17 h 30.
Renseignements: 079 401 01 90



Des repas pour les aînés par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e et vivez sur la commune de Vernier? Nous vous invitons à partager un repas convivial !

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h00 pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues.

Prix des repas : CHF 13.- à régler sur place, comprenant une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé)

À la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »
Chemin Champ Claude 7,
le jeudi, deux fois par mois:

Dates :

Jeudi 19 novembre 2009

Jeudi 3 décembre 2009

Jeudi 17 décembre 2009

À la Maison de Quartier des Avanchets
Rue du Grand-Bay 13,
le jeudi, deux fois par mois:

Dates :

Jeudi 26 novembre 2009

Jeudi 10 décembre 2009

Jeudi 17 décembre 2009



Avez-vous un peu de temps libre à donner ?

Nous avons besoin de votre bonne volonté pour effectuer des transports.

Rejoignez – nous en composant le n° 022 306 06 70 !

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundi de 14h à 16h et jeudi de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas.
En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.

Café-Contacts de Châtelaine-Balexert

«L'association BénéVernier se présente»

Au centre de quartier de Balexert, 31 Av. de Crozet 1219 Châtelaine,

mercredi 25 novembre de 9h à 11h

Le café, le thé et les croissants sont offerts!

Renseignements au 022 306 06 70

Portes ouvertes à la Maison Internationale de l'Environnement

**Mardi 1^{er} décembre
de 10h à 18h**

La MIE fêtera à cette occasion ses 10 ans dans ses locaux situés sur la commune de Vernier.

Venez découvrir les partenaires du Réseau environnement de Genève (GEN): ce réseau regroupe toutes les organisations internationales, organisations non gouvernementales, institutions académiques et administrations publiques qui œuvrent dans

le domaine de l'environnement et du développement durable à Genève.

Le réseau a été créé il y a 10 ans pour promouvoir la coopération et l'échange en organisant des conférences, ateliers ou tables rondes sur ces thématiques et diffuser de l'information auprès des membres de ce réseau mais aussi pour un large public.

Le secrétariat du GEN est le point d'accueil de la MIE et met gratuitement à disposition du public une bibliothèque contenant de nombreux ouvrages et

magazines. Le GEN publie le « Guide Vert de Genève » tous les deux ans pour répertorier ses nombreux partenaires et détailler leurs activités. La ville de Vernier sera présente dans ce guide pour sa prochaine édition fin 2009 et les autorités verniolanes seront associées à la cérémonie officielle le 30 novembre en fin d'après-midi.

A.R.

Pour de plus amples détails sur cette journée: www.vernier.ch/evenements ou www.environmenthouse.ch



La Maison Internationale de l'Environnement au 11 chemin des Anémones à Châtelaine.

Marche populaire en faveur du Téléthon Genève

Pour la 10^{ème} année consécutive L'Étoile Sportive Féminine de Vernier organise cette manifestation en faveur du TELETHON GENEVE



Afin de marquer ce jubilé, nous avons envie de vous faire découvrir les sentiers pédestres de notre commune et de ses alentours. Nous balisons deux parcours un entre 5 à 7 kms, un entre 10 à 12 kms.

DIMANCHE 6 DECEMBRE 2009 DE 09h00 à 17h30
départ de l'école des Ranches à Vernier-village.

Chaque pas, chaque kilomètre permettent à la recherche d'avancer pas à pas !
Chaque marcheur recevra un diplôme.
Faites bon accueil à notre soupe aux légumes et aux divers stands qui se tiendront à l'école des Ranches à Vernier.
La traditionnelle peluche sera en vente au prix de Frs 10.–

Venez marcher, venez vous restaurer, PARTICIPEZ !

Plus d'informations sur www.telethongeneve.ch

Vente de jouets d'occasion au Lignon



à la salle des Fêtes du Lignon

Réception des articles : lundi 30 novembre 2009 de 14h00 à 20h30
Vente : mardi 1^{er} décembre 2009 de 14h00 à 20h00
Remboursement: mercredi 2 décembre 2009 de 14h00 à 15h00

Le bénéfice de la vente 2009 ira à l'association BénéVernier et à l'Épicerie Solidaire de Vernier.

IMPORTANT : Si vous ne connaissez pas notre système (listes, étiquettes) consultez notre site internet ou appelez nous et nous vous ferons parvenir tous les renseignements nécessaires: 022 796 59 12 - 022 797 21 79

Plus d'informations sur www.phosphorus.ch/troc



Le renouveau du bateau-lavoir a commencé à Vernier

Les Halles de l'Île en ville de Genève ont repris vie fin mai cette année et au printemps 2010 un café d'un nouveau genre viendra s'amarrer dans les environs : la réplique d'un bateau-lavoir.

Le premier bateau-lavoir ou bateau à laver comme on les appelait autrefois, fit son apparition à Genève en 1691. Les bateaux-lavoirs avaient souvent un toit plat sur lequel on étendait le linge lavé et rincé dans le fleuve. Au 19^{ème} siècle, les lavandières travaillaient de 7 h 30 à 18 h pour un salaire de misère de 40 centimes l'heure. Le dernier bateau-lavoir, amarré au quai du Seujet, a été démoli en 1941.

« L'idée d'un bistrot flottant a été imaginée pour créer de l'animation au fil de l'eau. Beaucoup de Genevois regrettaient que les rives du Rhône soient aussi mal exploitées », rappelle Roman Juon, à l'origine de ce projet de réhabilitation. Il a lancé cette idée en 1995 déjà alors qu'il était au Conseil municipal de Genève avec Roberto Broggin, désormais député au Grand Conseil.

Après plusieurs années de discussion et de recherche de fond, ce bistrot flottant de 16,50 mètres de long par 7,50 mètres de large et pesant 40

tonnes a commencé à être construit à Vernier depuis septembre 2008. La construction de la coque en pin d'Oregon a été confiée aux ateliers ABC (charpente-menuiserie) et X (serrurerie). Ces deux structures ayant pour objectif principal de réinsérer des jeunes en rupture sociale sont situées toutes deux sur la commune de Vernier. Le service du café-restaurant pourrait d'ailleurs également être assuré par des jeunes en formation car ce projet a une forte ambition sociale.

La coque de 11 tonnes a été mise à l'eau mi-octobre, une opération délicate qui a duré toute une journée. Le bateau-lavoir va rester sous le pont autoroutier de Vernier encore un mois pour quelques travaux, puis il quittera les rives verniolanes et sera remorqué jusqu'au quai du Seujet pour poursuivre les travaux avant d'être arrimé à son port d'attache au quai des Moulins.

A.R.



Photo: André Longchamp



La commune de Vernier

déclassée en zone industrielle

Ce titre pourrait faire sourire s'il n'était malheureusement la triste réalité de ce que l'Etat a prévu pour notre commune. Dans la Feuille d'Avis Officielle du 25.09.2009 sont parus les projets de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Vernier (création de zones de développement industriel et artisanal) autrement dit les déclassements en zones industrielles et artisanales des 3 zones, soit : Crotte-au-Loup, Montfleury (Chemin de Mouille-Galand), Le Signal (chemin de Champ-Claude); il y a quelques semaines c'était déjà les terrains dits des Battailles (chemin de Champs-Prevost) pour lesquels l'Etat avait déposé la même requête.

Alors, qu'en est-il ? Il faut bien comprendre que cette stratégie de l'Etat part d'un constat des plus simple pour ne pas dire simpliste à savoir que les terrains situés sous les zones d'atterrissages et décollages des avions sont impropres à l'habitation ! Peu importe que des dizaines d'habitations y existent depuis des décennies et que certaines d'entre elles ont été récemment entièrement rénovées voir ont changé de propriétaires.

Peu importe que depuis des années et grâce aux progrès techniques le niveau sonore des avions ait très fortement diminué ; peu importe que l'Etat ait indemnisé financièrement de nombreux propriétaires d'immeubles pour améliorer l'isolation phonique des constructions.

On ne peut s'empêcher de constater que la commune de Vernier est, aux yeux de l'Etat, non seulement la commune destinée à recevoir ce que les autres communes refusent avec des unanimités exemplaires, mais également la solution la plus simple pour délocaliser toutes les entreprises situées à la route des Jeunes (côté Salève), de la Place de l'Etoile -> au Stade de la Praille dans le but de réaliser le méga-projet de tours Praille-Acacias-Vernet (PAV). En effet c'est bien de cela dont on parle ! Que l'Etat nous dise qu'il ne s'agira que d'entreprises à fortes valeurs ajoutées, etc... qui seront déplacées à Vernier n'est que du vent !

Evidemment que les prises de positions du conseil municipal favorable à l'implantation d'un centre commercial Ikea avec ses 6000 véhicules / jour entrant et sortant par le chemin de la Croisette ne font que renforcer l'Etat dans sa conviction que la commune de Vernier est bien le seul endroit où il faut planter de nouvelles zones à fortes nuisances de trafic ...ce d'autant plus que les habitants de la commune sont bien mal défendus au Grand Conseil. En termes de trafic privé ou public rien n'est prévu et il n'est pas difficile de s'imaginer ce qu'il adviendra avec ces 3 nouvelles zones industrielles collées au Village et leurs flots de camionnettes et voitures à travers Vernier.

Il serait tout simplement fallacieux de faire croire que seuls les habitants de Vernier seront affectés par ces

problèmes de circulation ; les habitants de Châtelaine, de Balexert, des Avanchets et d'Aire - Le Lignon sont évidemment concernés. Pour preuve et depuis quelques semaines déjà la suppression d'une voie de circulation au chemin du Bois-des-Frères ...en attendant la suite ...

L'AIVV vous encourage à signer massivement la pétition qui circule depuis peu ; non seulement ces projets de Loi vont à l'encontre du Plan directeur communal de Vernier accepté par l'Etat en 2007 mais représente la dernière pièce du puzzle consistant à transformer la commune pour qu'elle devienne la 1^{ère} zone industrielle du canton ! Les habitants apprécieront le respect dont ils sont l'objet vu depuis la Ville par nos brillants urbanistes !

Rectificatif : dans notre article précédent intitulé « Utiles mais laids » nous avons mentionné la laideur des containers situés le long de la haie qui borde l'église catholique au chemin de Poussy. Destinés aux utilisateurs de la maison de quartier il va de soit que parmi les utilisateurs de ces lieux, les aînés peu nombreux à utiliser ces locaux d'ailleurs n'y sont pour rien ; nos remarques étaient évidemment destinées à la Commune.

Le Comité

AIVV - Association des Intérêts de Vernier-Village
CP 434, 1214 Vernier
Cotisation CHF 20.- / pers. / an



Agenda Novembre

Du 10 au 13 novembre, de 16h à 20h, stand d'information SIG au centre de quartier des Libellules, 10 route de l'Usine-à-Gaz.

Mercredi 11 novembre - L'Heure du conte à 14h30 à la bibliothèque de Châtelaine.

Jeudi 12 novembre - La Nuit du conte à 20h à la bibliothèque de Vernier.

Samedi 14 novembre - Le maire vous reçoit sans rendez-vous de 9h à 12h.

Mardi 17 novembre - Séance du Conseil municipal à la mairie de Vernier à 20h30.

Mercredi 18 novembre - L'Heure du conte à 14h30 à la bibliothèque de Châtelaine.

Jeudi 19 novembre - Table ronde sur le thème «Employer les jeunes, un geste d'utilité publique?» à 18h30 à la Salle du Faubourg, 1201 Genève avec la responsable du service jeunesse et emploi de Vernier.

Jeudi 19 novembre - Repas convivial pour les aînés à l'Alibi dès midi.

Vendredi 20 et samedi 21 novembre Théâtre «L'Enseigneur», à l'aula de l'Ecole des Ranches à 20h15.

Samedi 21 novembre - Déco en famille à l'EVE Bourquin à 09h30.

Samedi 21 novembre - Championnat genevois interscolaire d'échec dès 09h30.

Du 23 novembre au 23 décembre - Traditionnel marché de Noël à la MACAV.

Du mercredi 24 au dimanche 29 novembre - Retrouvez le service de la jeunesse et de l'emploi à «l'Espace Jeunesse» de la Cité des métiers et de la formation à Palexpo, halle 6 de 9h à 18h (nocturnes jusqu'à 21h les 25 et 27 novembre).

Mercredi 25 novembre - L'Heure du conte à 10h à la bibliothèque de Vernier et à 14h30 à la bibliothèque de Châtelaine.

Mercredi 25 novembre - Café-Contacts de Châtelaine-Balexert «L'association BénéVernier se présente» de 9h à 11h au centre de quartier de Balexert.

Jeudi 26 novembre - Repas convivial pour les aînés à la maison de quartier des Avanchets dès midi.

Décembre

Mardi 1^{er} décembre - 10 ans de la Maison Internationale de l'Environnement de 10h à 18h à Châtelaine.

Mardi 1^{er} décembre - Troc de jouets à la salle des fêtes du Lingon dès 14h.

Mardi 1^{er} décembre - Vin chaud offert par l'Avenir Accordéoniste à la rue du Village 26 dès 18h30.

Mardi 1^{er} décembre - Conférence sur le financement d'entreprise. Horaire et lieu à confirmer, voir www.vernier.ch

Mercredi 2 décembre - L'Heure du conte à 14h30 à la bibliothèque de Châtelaine.

Jeudi 3 décembre - Repas convivial pour les aînés à l'Alibi dès midi.

Jeudi 3 décembre - Gospel à la Paroisse Saint-Pie X à 20h30.

Dimanche 6 décembre - Marche populaire en faveur du Téléthon, départ à l'école des Ranches de 9h à 17h30.

Dimanche 6 décembre - Marché de Noël dans la salle de l'école de Vernier-Place de 10h à 17h.

Lundi 7 décembre - «Rendez-vous citoyen» du Bureau du Conseil municipal de 20h à 21h.

Mercredi 9 décembre - L'Heure du conte à 10h à la bibliothèque de

Vernier et à 14h30 à la bibliothèque de Châtelaine.

Jeudi 10 décembre - Repas convivial pour les aînés à la maison de quartier des Avanchets dès midi.

Samedi 12 décembre - Inauguration du tram «Avanchets-Meyrin cité» dès 10h30.

Dimanche 13 décembre - Concert de Noël de l'Avenir Accordéoniste au Temple protestant de Vernier-Village à 17h.

Mardi 15 décembre - Séance du Conseil municipal à la mairie de Vernier à 20h30.

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par email une fois par semaine.



GOSPEL

THE JOHNNY THOMPSON SINGERS




for. J. Grabarek

3 DECEMBRE 2009 | 20h30
PAROISSE ST-PIE X

Carrefour du Bouchet | Genève
bus 29-10-22 tram 14-16 | Parking CCBalexert

Vente Billets Stand Info 

Tarif CHF 27.- | AVS, AI, étudiants, chômeurs CHF 20.- |  CHF 10.-

Renseignements  Commune de Vernier

service de la culture | tél. 022 306 07 80 | www.vernier.ch